

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Université Ibn Khaldoun –Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département des lettres et langues étrangères « Français »



Support pédagogique

Matière : Grammaire de la langue d'étude 2

Spécialité : Langue et littérature française

Niveau : 1^{ère} année licence LMD

Semestre : S2

Dr. ISSAD Djamal

Maître de conférences -A-

Année Universitaire 2022-2023



Université Ibn Khaldoun – Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département des lettres et langues étrangères « Français »

Matière : Grammaire de la langue d'étude 2

Spécialité : Langue et littérature française

Niveau : Licence 1

Semestre : S2

Volume horaire par semestre (14-16 semaines) : 45 heures

Unité d'enseignement : Unité d'enseignement fondamentale

Cours : 00h par semaine

TD : 3h par semaine

Crédits : 4

Coefficient : 2

Mode d'évaluation : 50% la note d'examen et 50% le contrôle continu



Contenu de la matière

Introduction.....	05
Les types de phrases (modalités).....	07
Le matériau.....	10
Segmentation et substitution.....	13
Les constituants immédiats.....	17
Les syntagmes.....	20
Le syntagme nominal (S.N.).....	31
Le syntagme pronominal (S.Pron.).....	31
Le syntagme verbal (S.V.).....	34
Le syntagme adjectival (S.Adj.).....	35
Le syntagme adverbial (S.Adv.).....	35
Le syntagme infinitival (S.Inf.).....	37
Le syntagme participial (S.Part.).....	37
Le syntagme subordinal (S.Sub.).....	39
Les différents types de syntagmes prépositionnels.....	39
L'organisation de la phrase syntaxique.....	43
Les fonctions primaires essentielles	
Le sujet.....	48
Le complément d'objet et le complément d'agent.....	53
Les attributs et le locatif.....	53
Les fonctions primaires accessoires	
Les compléments circonstanciels.....	61
Les fonctions secondaires	
Les expansions du nom et du pronom.....	67

Les expansions de l'adjectif et de l'adverbe.....	67
Exercices corrigés.....	76
Corrigés des exercices (1 à 27).....	89
Références bibliographiques.....	112



Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français



Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

Introduction

La syntaxe est une partie de la grammaire qui constitue en classe de langue une des composantes fondatrices de l'art de bien parler et de bien écrire. L'homme exprime généralement ses idées, ses sentiments, ses volontés et ses sensations par la parole, et c'est le langage parlé, ou par l'écriture, et c'est le langage écrit.

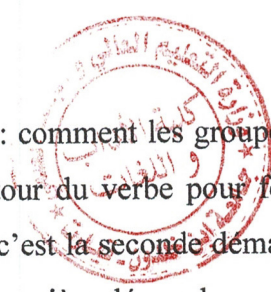
C'est par phrases que nous pensons et que nous parlons ; la phrase est un assemblage organisé logiquement et grammaticalement pour exprimer un sens complet ; elle est la véritable unité linguistique.

La phrase est constituée par des mots, c'est-à-dire par des sons ou assemblages de sons exprimant un sens.

Le langage écrit représente les sons au moyen d'un système de signes ou caractères appelés lettres.

Maîtriser les préceptes de la grammaire n'est pas une chose aisée, car l'assimilation de ses mécanismes devrait se faire dès le premier contact avec ce système linguistique. Or, une pédagogie de la grammaire nécessite une analyse systématique des besoins langagiers des apprenants ainsi qu'une restructuration des contenus proposés. Un curriculum d'une langue à apprendre devrait se baser sur le niveau du code linguistique à apprendre, le contenu à enseigner, les objectifs à atteindre et les compétences langagières à installer.

Pour étudier la structure syntaxique de la phrase, on peut soit partir de la phrase pour la déstructurer et aboutir au mot, élément de base de la phrase, soit partir du mot pour analyser



la manière dont la phrase se construit : comment les groupes de mots s'organisent autour du mot, et comment ils s'assemblent autour du verbe pour former une phrase. Dans la partie théorique de ce support pédagogique, c'est la seconde démarche qui sera adoptée, et dans les exercices on adoptera au contraire la première démarche : après avoir construit la phrase dans la partie théorique, on la déstructurera dans la partie pratique. C'est, en effet, de la déstructuration que les étudiants ont besoin pour enseigner le français ou élaborer leurs traductions, mais cette déstructuration sera sans doute plus aisée s'ils ont au préalable compris la construction théorique de la phrase. C'est pour cette raison que l'étude théorique qu'on fera de la phrase partira du mot, même si la démarche inverse est également possible, et préférée dans certaines grammaires.

Les exemples de la partie théorique sont des exemples inventés, qui permettent de mettre en lumière clairement le phénomène syntaxique étudié. Ces exemples appartiennent le plus souvent à un niveau de langue standard ; quelques-uns relèvent d'un niveau de langue soutenu ou au contraire familier, selon les nécessités de la démonstration. Les énoncés non attestables en français sont précédés d'un astérisque (*). Dans les exercices au contraire, on étudiera des énoncés réellement attestés, puisque les textes proposés sont extraits de la littérature classique et contemporaine : littérature française ou littérature étrangère en traduction. Par l'étude de la structure syntaxique de ces énoncés attestés, les corrigés des exercices constituent donc un prolongement et une mise en application de la partie théorique.

L'analyse proposée s'appuie sur des critères formels d'identification des catégories et des fonctions des différents syntagmes qui composent la phrase. Le recours à la sémantique ne constitue jamais un critère d'identification d'une catégorie ou d'une fonction, mais les rapports entre syntaxe et sémantique sont souvent étudiés, en particulier dans le cas des ambiguïtés syntaxiques qui correspondent à une ambiguïté sémantique.

Ce support pédagogique sera donc constitué de deux parties distinctes mais complémentaires :

- Une partie théorique définissant, sur des critères formels, les catégories et les fonctions des différents syntagmes composant la phrase
- Une partie pratique proposant des exercices corrigés qui sont conçus comme un prolongement de la partie théorique, avec l'analyse de la structure syntaxique d'énoncés attestés.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°1 : Les types de phrases (modalités)

1) Les types obligatoires

a) Le type déclaratif : Tu écoutes la radio.

b) Le type interrogatif : Est-ce que tu écoutes la radio ? (Emploi de est-ce que)

Ecoutes-tu la radio ? (Inversion du sujet)

Tu écoutes la radio ? (Intonation)

c) Le type impératif : Ecoute la radio.

d) Le type exclamatif : Tu écoutes la radio !

Remarques :

Ce qui différencie, ces quatre phrases entre elles c'est leur type.

Ce qui les rapproche c'est le même matériau qui constitue ces phrases : tu écoutes la radio

Toute phrase, en français, appartient nécessairement à l'un de ces quatre types et à un seul.

2) Les types facultatifs

Chacun des quatre types obligatoires est toujours associé à trois autres types à deux faces que l'on qualifie de facultatifs. Ce sont les types affirmatif ou négatif, neutre ou emphatique, actif ou passif.

a) La phrase négative

La négation se marque à l'aide de deux constituants obligatoires : la particule « ne » (symbole Ne) et un adverbe de négation (symbole adv. Nég.). Les adverbes de négation sont : pas, point, plus, jamais...

Les deux constituants de la négation s'intercalent entre les constituants de la phrase. Dans ce cas, la place du constituant « ne » est fixe : toujours devant le verbe. La place du constituant adverbe de négation varie selon que le verbe est à un temps simple ou composé.

Ex. Les Gitans ne dansent pas le flamenco.

après le verbe

Les Gitans n'auront point dansé le flamenco.

Entre l'aux. et le P.P.

b) La phrase passive

L'application de la transformation passive à la structure de base provoque une modification de l'ordre des éléments

ex. La voiture heurte le cycliste. Le cycliste est heurté par la voiture.

et l'addition de l'auxiliaire « être », de la marque du participe passé et de la préposition « par » ou « de ».

Ne peuvent être mises au passif les phrases construites avec un verbe intransitif ; avec « être » ; avec « avoir » et « pouvoir » ; avec faire suivi d'un infinitif.

c) La phrase emphatique

Pierre mange la pomme.

- L'emphase porte sur le (SN1)

Pierre, il mange la pomme. (détachement à gauche + pronominalisation)

Il mange la pomme, Pierre. (détachement à droite + pronominalisation)

Pierre, lui, mange la pomme.

Pierre mange la pomme, lui.

C'est Pierre qui mange la pomme.

- **L'emphase porte sur le (SN2)**

Pierre la mange, la pomme. (détachement à droite + pronominalisation)

La pomme, Pierre la mange. (détachement à gauche + pronominalisation)

C'est la pomme que Pierre mange.

- **L'emphase porte sur le (SN1) et le (SN2) (double emphase)**

Pierre, lui, la mange, la pomme.

C'est Pierre qui la mange, la pomme.

C'est la pomme que Pierre mange, lui.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°2 : Le matériau

Pour explorer la structure de la langue française, prenons quatre phrases :

La concierge est dans la cour.

Un facteur apporte le courrier.

Ce chien bâille.

Mon voisin rêve à ses vacances.

Ces quatre phrases sont déclaratives ; elles ont en commun le type déclaratif. Dans chacune d'elles, le type déclaratif se combine à un certain matériau :

La concierge est dans la cour.

= Décl + la concierge est dans la cour

Un facteur apporte le courrier.

= Décl + un facteur apporte le courrier

Ce chien bâille.

= Décl + ce chien bâille

Mon voisin rêve à ses vacances.

= Décl + mon voisin rêve à ses vacances

Type	Matériau
Déclaratif	la concierge est dans la cour
	un facteur apporte le courrier
	ce chien bâille
	mon voisin rêve à ses vacances

Rappel : On distingue ici la phrase et le matériau en ne mettant dans le matériau ni point ni majuscule.

Nous allons maintenant voir ce que ces phrases ont en commun au niveau du matériau.

Ce qu'il s'agit d'établir maintenant, c'est que les quatre matériaux :

la concierge est dans la cour
un facteur apporte le courrier
ce chien bâille
mon voisin rêve à ses vacances

obéissent à certains principes communs de constitution, ont en commun une certaine organisation.

Comme dans toute démarche linguistique, nous devons analyser ces quatre objets individuels que sont ces quatre matériaux, c'est-à-dire faire apparaître que les éléments particuliers dont ils sont composés (ainsi les mots *concierge*, *facteur*, etc.) présentent certaines relations qui permettent de définir des catégories, et de ranger les éléments dans ces catégories, de leur donner des étiquettes d'analyse.

Pour cela, nous allons procéder à certaines manipulations. Nous allons voir si certains éléments peuvent être rapprochés d'autres, s'ils peuvent être considérés comme équivalents d'autres éléments, si, en somme, on peut dire que tel élément qui figure dans un matériau est l'équivalent de tel autre qui figure dans un autre matériau, c'est-à-dire que tous deux appartiennent à la même catégorie. Nous pourrions alors décrire l'organisation, la structure du matériau en termes de ces catégories.

Au cours de ces manipulations, nous nous poserons toujours la question : « Si on change tel ou tel morceau de ce matériau, en gardant le reste constant, si on effectue telle ou telle modification, est-ce qu'on obtient toujours une phrase ? »

Nous devons en effet n'admettre comme substitutions possibles que celles qui donnent un matériau susceptible, en combinaison avec un type, de donner une phrase : si on ne respecte pas l'intégrité de la catégorie de départ, on ne peut pas établir quoi que ce soit sur sa constitution. C'est pourquoi on opérera toujours les substitutions dans un certain cadre syntaxique, la phrase, le matériau, ou les unités syntaxiques plus petites : quand on dit que deux éléments sont équivalents, cela veut naturellement dire équivalents dans un certain cadre syntaxique, c'est-à-dire que le remplacement d'un élément par un autre élément ne détruit pas l'intégrité de la catégorie de départ, qui constitue le cadre, ou le contexte.

Nous allons donc chercher si les mots individuels qui constituent les matériaux de nos quatre phrases peuvent d'abord être regroupés en grands blocs tels que l'on puisse établir des équivalences entre les blocs des matériaux. Cela implique deux tâches, d'une part, déterminer ces blocs, d'autre part, établir les équivalences : les deux opérations sont naturellement interdépendantes : deux mots sont à regrouper en une unité si l'on peut montrer que, ensemble, ils sont équivalents à un autre élément ; c'est l'équivalence qui justifie le regroupement et inversement, pour établir l'équivalence des blocs, il faut des blocs.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n° 3 : Segmentation et substitution

Ainsi, si dans la phrase :

La concierge est dans la cour.

On remplace *est dans la cour* par *apporte le courrier*, on obtient une phrase française :

La concierge est dans la cour

apporte le courrier

La concierge apporte le courrier.

De même, on peut remplacer *est dans la cour* par *bâille* :

la concierge est dans la cour

bâille

La concierge bâille.

Ou on peut remplacer *est dans la cour* par *rêve à ses vacances*, on obtient encore une phrase française :

La concierge rêve à ses vacances.

On peut donc isoler, dans le matériau de la phrase *La concierge est dans la cour*, un bloc constitué de quatre mots *est, dans, la* et *cour*, qui vont ensemble, qui constituent une unité syntaxique, en ce sens que, ensemble, ils sont équivalents à un autre groupe de quatre

mots comme *rêve à ses vacances*, ou à un groupe de trois mots comme *apporte le courrier*, ou à un seul mot comme *bâille* ;

La concierge est dans la cour.

est une phrase,

La concierge bâille.

est une phrase : le remplacement de *est dans la cour* par un seul mot, *bâille*, ne détruit pas la catégorie de départ : *bâille* et *est dans la cour* sont substituables l'un à l'autre dans le cadre du matériau et de la phrase ; autrement dit, *est dans la cour* constitue un bloc, et c'est un bloc équivalent à *bâille*. A un certain niveau bien sûr, les mots *est*, *dans*, *la* et *cour* sont simplement quatre mots distincts, mais à un autre niveau, et c'est celui qui nous intéresse ici, celui de la structure de la phrase, ils forment ensemble une unité syntaxique.

De la même manière, dans la phrase :

Un facteur apporte le courrier.

on peut remplacer *un facteur* par *la concierge* ; on obtient une phrase :

La concierge apporte le courrier.

ou par *ce chien*,

Ce chien apporte le courrier.

est une phrase française ; ou on peut le remplacer par *mon voisin*,

Mon voisin apporte le courrier.

est une phrase française.

Ainsi c'est ensemble que les deux mots *un* et *facteur* sont équivalents à *la concierge* ; c'est ensemble que les deux mots *ce* et *chien* sont équivalents à *mon voisin*, etc. Et chacun de ces groupes de deux mots est équivalent à un seul mot, comme *Jean* ou *il* :

Jean apporte le courrier.

Jean est dans la cour.

Jean bâille.

Jean rêve à ses vacances.

La substitution du seul mot *Jean* aux deux mots *un facteur* donne une phrase française, respecte la catégorie de départ, c'est-à-dire que, à l'intérieur du cadre syntaxique considéré, celui du matériau et de la phrase, les deux mots *un* et *facteur* forment ensemble une unité équivalente à *Jean*. De même, les deux mots *la* et *concierge* forment ensemble une unité, comme les deux mots *ce* et *chien*, et les deux mots *mon* et *voisin*.

Avec toutes ces substitutions, le résultat est toujours une phrase. Quelles conclusions peut-on en tirer ? *Est dans la cour* peut être remplacé par *apporte le courrier*, *bâille*, *rêve à ses vacances*. Ces quatre morceaux jouent le même rôle dans le cadre du matériau :

la concierge –

La concierge est dans la cour.

apporte le courrier.

bâille.

rêve à ses vacances.

La concierge peut être remplacé par *un facteur*, *ce chien*, *mon voisin* ; ces quatre couples de mots constituent donc des blocs équivalents dans le cadre du matériau :

- est dans la cour

La concierge est dans la cour.

Un facteur

Ce chien

Mon voisin

La procédure sommairement appliquée ici illustre les deux opérations de l'analyse linguistique mentionnées plus haut : (1) la segmentation, c'est-à-dire le découpage (provisoire, jusqu'aux vérifications) d'une unité, ici un matériau comme *la concierge est dans la cour*, en unités constituantes, ici les deux blocs *la concierge* et *est dans la cour* ; (2) la substitution, on dit aussi la commutation, épreuve qui vérifie si les segments ainsi isolés correspondent bien à quelque chose dans le système de la langue : si, dans le cadre du

matériau *un facteur apporte le courrier*, on peut remplacer *un facteur* par *Jean* et obtenir encore un matériau, différent mais grammatical, alors on a établi que *un facteur* est syntaxiquement équivalent à *Jean* dans le cadre considéré, c'est-à-dire que les deux mots *un* et *facteur* constituent, comme *Jean*, une unité.

Un matériau minimal comme *Jean bâille* est constitué de deux éléments (au niveau où on se place ici, celui de la structure syntaxique), *Jean* et *bâille* sont les unités constituantes de ce matériau :

Jean | bâille

L'épreuve de la commutation permet de substituer *ce chien* à *Jean* et d'établir ainsi que *ce chien* et *bâille* sont les unités constituantes du matériau de la phrase *Ce chien bâille* :

ce chien | bâille

Et l'épreuve de la commutation permet également de substituer *est dans la cour* à *bâille*, et ainsi d'établir que *ce chien* et *est dans la cour* sont les unités constituantes du matériau de la phrase *Ce chien est dans la cour* :

ce chien | est dans la cour

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°4 : Les constituants immédiats

Ainsi, nous avons isolé deux blocs dans chacun des matériaux. Ensemble et avec le type déclaratif, ils constituent les phrases.

la concierge | est dans la cour

un facteur | apporte le courrier

ce chien | bâille

mon voisin | rêve à ses vacances

Les unités que nous venons de dégager, *un facteur* et *apporte le courrier* par exemple, sont les constituants immédiats du matériau de la phrase *Un facteur apporte le courrier* ; on dit souvent plus simplement « les constituants immédiats de la phrase ». « Constituants » parce que la phrase est considérée comme une construction, faite, à un certain niveau, de ces deux éléments, elle est constituée de ces deux constituants ; et « immédiats » parce que les constituants sont à leur tour des constructions composées de constituants, et ainsi de suite jusqu'aux constituants ultimes. Il y a donc des couches successives de constituants, et on appelle « constituants immédiats » d'une construction les blocs constituants que l'on rencontre immédiatement, dans la couche immédiatement inférieure, dans ce processus d'analyse et de décomposition qui va de la phrase dans sa totalité aux unités les plus petites de l'analyse. C'est ce que l'on veut dire quand on dit que la phrase est une organisation hiérarchisée de constituants.

Cette analyse a pour but de mettre en évidence les relations qui existent entre les différents éléments de la phrase. Elle permet de faire apparaître que, dans la phrase *Un facteur apporte le courrier* par exemple, les mots *un* et *facteur* ont une relation étroite : ils sont les co-constituants d'un constituant immédiat de la phrase, *un facteur*, tandis que les mots *un* et *apporte* n'ont pas cette relation, ils entrent dans des constituants différents. (Tout cela naturellement est bien conforme à l'intuition que l'on a des relations qui existent entre les mots de cette phrase – et c'est bien ce que l'analyse linguistique doit être !)

Vérifions maintenant notre analyse. Nous disons que le matériau de la phrase *Un facteur apporte le courrier* a deux grands constituants :

un facteur | apporte le courrier

parce que, à chacun d'eux, en maintenant l'autre constant, on peut substituer un mot comme *il* ou *bâille*, respectivement, et obtenir une phrase grammaticale. D'autres découpages seraient-ils possibles ? Si l'on essaie de regrouper autrement les mots de cette phrase, par exemple :

un facteur apporte | le courrier

on constate qu'aucune commutation de ces segments avec un mot comme *il* ou *bâille* n'est possible ; on n'obtient plus des phrases françaises (ce que l'on note par un astérisque devant la suite de mots agrammaticale, c'est-à-dire ne donnant pas une phrase bien formée) :

**Il le courrier.*

**Bâille le courrier.*

**Un facteur apporte il.*

**Un facteur apporte bâille.*

Et la même tentative avec les deux autres segmentations imaginables de ce matériau :

un | facteur apporte le courrier

**Il facteur apporte le courrier.*

**Bâille facteur apporte le courrier.*

**Un il.*

**Un bâille.*

Un facteur apporte le | courrier

**Il courrier.*

**Bâille courrier.*

**Un facteur apporte le il.*

**Un facteur apporte le bâille.*

montre qu'on ne peut pas rompre les unités syntaxiques *un facteur* et *apporte le courrier* au niveau des constituants immédiats de la phrase. Le même type de vérification (c'est un moyen parmi d'autres de vérifier l'analyse en constituants immédiats ; il existe divers critères et procédures pour déterminer les constituants immédiats) pourrait être appliqué aux trois autres phrases considérées pour établir que les différents mots composant ces phrases se regroupent en blocs à l'intérieur desquels ils sont liés entre eux.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°5 : Les syntagmes

Comment appellerons-nous ces deux grands blocs que nous avons isolés dans chacune des phrases suivantes ? Le premier sera le *syntagme nominal*, le second sera le *syntagme verbal* ; dans chaque phrase, nous avons un syntagme nominal et un syntagme verbal. Le syntagme nominal est abrégé SN, le syntagme verbal est abrégé SV.

SN		SV
la concierge		est dans la cour
un facteur		apporte le courrier
ce chien		bâille
mon voisin		rêve à ses vacances

On appelle syntagme une suite de mots constituant une unité (*syntagme* vient d'un mot grec comportant le préfixe « *syn* » signifiant « avec », qu'on retrouve dans *sympathie* et *synchronie*). Un syntagme est un ensemble de mots

- organisé de façon cohérente autour d'un mot appelé *tête du syntagme*, et qui suffit à constituer un syntagme ; c'est alors un ensemble comprenant un seul élément ;
- pouvant avoir une fonction syntaxique dans une phrase.

La phrase est constituée d'un ensemble de syntagmes ayant une fonction dans cette phrase, et qu'on appelle *les constituants de la phrase* (constituants primaires ou secondaires : syntagmes en fonction primaire ou secondaire).

Nous avons successivement employé les termes *constituant immédiat* et *syntagme* à propos des mêmes suites de mots. On pourrait se demander pourquoi il y a deux termes techniques pour désigner la même chose. En fait, les deux termes ne font pas référence à la même propriété : le mot *constituant* fait référence au rôle que joue l'unité en question dans la construction d'unités supérieures ; il désigne une unité qui entre dans la constitution d'une unité plus grande. Ainsi *mon voisin* est un constituant de la phrase *Mon voisin rêve à ses vacances*. Le mot *syntagme*, lui, fait référence à l'organisation de l'unité en question : *mon voisin* est un syntagme parce qu'il représente un certain type de relation et d'organisation (ordre des éléments, accord, etc.) des mots *mon* et *voisin* dans la phrase *Mon voisin rêve à ses vacances*.

Dans la phrase *Je vois mon voisin*, les deux mots *mon voisin* constituent toujours un syntagme nominal, mais ce n'est plus un constituant immédiat de la phrase. C'est parce qu'elle exprime cette idée « d'être organisés ensemble, d'être en relation ensemble » que l'étiquette de *syntagme* est préférée par les linguistes à l'étiquette de *groupe*, qu'on utilise parfois également, le « groupe » rend bien l'idée de « collection », de « plusieurs éléments », mais pas nécessairement l'idée d'« organisation ensemble » ; « syntagme » signifie par définition organisation et relations de dépendance et d'ordre autour d'un élément essentiel.

Et puisque le mot *syntagme* désigne une suite de mots organisés ensemble et entretenant des relations de dépendance, on précise la nature du syntagme en lui donnant l'étiquette du mot essentiel autour duquel les autres mots du syntagme s'organisent ; ou parfois aussi du type de mot qui caractérise ce syntagme par opposition aux autres.

Les syntagmes :

mon voisin

la concierge

Jean

ce chien

un facteur

il

contiennent tous un élément fondamental (une « tête ») autour duquel les autres se regroupent quand il y a plusieurs mots, ou qui peut aussi être le seul élément du syntagme, c'est l'élément *nominal*, nom ou pronom : *Jean, chien, facteur, il*. Nous nous bornons à constater que les constituants n° 1 dans nos phrases sont des syntagmes dont l'élément fondamental est un élément nominal ; ce sont des *syntagmes nominaux*.

Les syntagmes :

rêve à ses vacances

est dans la cour

bâille

apporte le courrier

contiennent tous un élément fondamental qui peut être le seul élément, c'est l'élément *verbal* : *rêve, est, bâille, apporte*. Cet élément peut être « à un temps simple », « à un temps composé » ; il peut être « le verbe *être* » ou un verbe ordinaire ; il peut être suivi ou non de « compléments » à l'intérieur du syntagme, mais, dans tous les cas, il est l'élément fondamental du constituant n° 2 dans l'analyse de nos phrases ; ce constituant porte le nom de *syntagme verbal*.

On retrouve le syntagme nominal et le syntagme verbal dans d'autres phrases plus longues comme :

La concierge de l'immeuble est dans la cour.

Cette phrase est constituée d'un syntagme verbal : *est dans la cour* et d'un syntagme nominal : *la concierge de l'immeuble*. En effet, dans :

- est dans la cour

Les deux blocs *la concierge* et *la concierge de l'immeuble* sont substituables l'un à l'autre, ce sont tous deux des syntagmes nominaux :

La concierge

est dans la cour.

La concierge de l'immeuble

SN

SV

De même dans la phrase :

Un facteur qui vient tous les jours apporte le courrier.

Les mots *un facteur qui vient tous les jours* constituent une unité, qu'on peut remplacer par *un facteur*, ces blocs sont tous deux des syntagmes nominaux :

Un facteur qui vient tous les jours

apporte le courrier.

Un facteur

SN

SV

Le même raisonnement permet de constater que, dans la phrase :

Mon voisin rêve à ses vacances au bord de la mer.

les mots *rêve à ses vacances au bord de la mer* constituent un bloc équivalent dans ce cadre à *rêve*, ce sont tous deux des syntagmes verbaux :

rêve à ses vacances au bord de la mer.

Mon voisin

rêve.

SN

SV

Remarque : Parisiens, nous avons automatiquement analysé cette phrase comme signifiant que les vacances se déroulent au bord de la mer. Dans ce cas, comme nous l'avons montré ici,

au bord de la mer est bien effectivement un constituant du syntagme verbal, il fait partie du syntagme verbal.

Cette phrase peut cependant avoir une autre interprétation : mon voisin habite Nice ; un soir, au bord de la mer, il rêve à ses vacances, qu'il passera peut-être en montagne. Nous avons dit plus haut que l'analyse linguistique doit refléter l'intuition que l'on a de sa langue, et l'intuition dit ici que *au bord de la mer* ne joue pas le même rôle dans les deux interprétations de cette phrase ; dans la langue parlée, d'ailleurs, l'intonation ne serait pas la même ; il y aurait une pause après *vacances* dans la seconde interprétation. Il s'agit en somme de deux phrases différentes, ayant des sens différents.

Cette différence ne pouvant provenir des mots puisque les mots sont identiques, elle provient nécessairement de la syntaxe, de la construction, c'est pourquoi nous distinguerons les deux sens par deux analyses syntaxiques différentes. Dans le second sens, où *au bord de la mer* n'est pas directement lié aux vacances, ce groupe de mots ne fait pas partie du syntagme verbal ; le syntagme verbal est seulement *rêve à ses vacances*, le groupe *au bord de la mer* est un troisième constituant immédiat de la phrase. La différence peut être illustrée par les équivalences :

Premier sens :

Mon voisin { *rêve à ses vacances au bord de la mer.* }

{ *rêve à ses vacances bretonnes.* }

{ *rêve.* }

Second sens :

Mon voisin { *rêve à ses vacances* } *au bord de la mer.*

{ *rêve* }

Deux sens différents, deux analyses syntaxiques différentes.

Ainsi, beaucoup de phrases sont constituées de deux grands constituants. D'autres sont constituées de trois grands constituants. C'est par exemple le cas de la phrase :

Un facteur apporte le courrier à dix heures.

dont le matériau est constitué

d'un **SN** un facteur

d'un **SV** apporte le courrier

et d'un troisième bloc à dix heures

Ce troisième bloc a deux particularités : il est mobile, c'est-à-dire qu'on peut le mettre à divers endroits et obtenir encore une phrase française de même sens :

A dix heures, un facteur apporte le courrier.

Un facteur, à dix heures, apporte le courrier.

Un facteur apporte le courrier à dix heures.

Et ce troisième bloc est facultatif : si on l'enlève, la phrase reste une phrase française, c'est celle que nous avons précédemment :

Un facteur apporte le courrier à dix heures.

Un facteur apporte le courrier.

C'est parce qu'il a ces deux propriétés que nous isolons dans une telle phrase un troisième constituant, au lieu de considérer ces mots comme faisant partie du syntagme verbal. On peut aussi faire intervenir certains critères sémantiques : l'intuition de sens nous dit que *apporte* et *le courrier* sont plus directement liés que *apporte le courrier* et *à dix heures*, que *apporte* « appelle » en quelque sorte un complément comme *le courrier*, que l'idée de « apporter » implique « apporter quelque chose », tandis que la notion de temps de *à dix heures* n'est pas liée nécessairement à l'idée de « apporter » ; elle précise à quel moment se déroule une action, mais ne fait pas partie de l'action elle-même. Naturellement ces critères sémantiques sont importants, et naturellement aussi il ne peut pas y avoir de séparation telle entre la syntaxe et la sémantique (la « grammaire » et le « sens ») que l'analyse syntaxique contredirait l'intuition sémantique, bien au contraire, syntaxe et sémantique sont étroitement

liées et interdépendantes ; mais nous avons jusqu'ici mis l'accent sur des manipulations plus formelles que sémantiques (ainsi, quand nous avons établi des équivalences, nous nous sommes demandé seulement si tel groupe de mots pouvait ou non figurer dans tel cadre en respectant la grammaticalité du cadre, nous n'avons pas étudié les modifications de sens qui résultaient des substitutions), aussi nous en tiendrons-nous aux deux critères « déplaçable » et « facultatif ». Le critère « déplaçable » lui-même fait en réalité intervenir le sens : nous appelons « déplaçable » un élément qui peut figurer en divers endroits de la phrase sans qu'il en résulte de réelle modification de sens (autre que peut-être des phénomènes de mise en évidence ou d'accentuation). Ainsi, *par hasard* est « déplaçable » dans *Jean était là, par hasard / Par hasard, Jean était là*, mais *Pierre* n'est pas « déplaçable » dans *Paul a tué Pierre*, parce que **Paul Pierre a tué* est agrammatical, et *Pierre a tué Paul* a un sens tout à fait différent.

Ni l'un ni l'autre de ces critères ne sont absolus (si une langue humaine se révèle un jour être un système parfait, le moment où on pourra le décrire n'est pas en vue !), mais il n'est pas douteux qu'ils ont une certaine réalité, et que tantôt l'un, tantôt l'autre, assortis de considérations sémantiques, permettent de déterminer l'analyse d'un grand nombre de phrases.

Les deux critères réunis distinguent ce troisième constituant des deux premiers que nous avons isolés dans l'analyse des phrases : ni le constituant n° 1, syntagme nominal, ni le constituant n° 2, syntagme verbal, n'ont la caractéristique générale d'être à la fois facultatifs et déplaçables :

Le facteur boit un café à dix heures.

A dix heures, le facteur boit un café.

Le facteur, à dix heures, boit un café.

Le facteur boit un café.

**Boit un café le facteur à dix heures.*

**Boit un café à dix heures le facteur.*

**Boit un café à dix heures.*

**Le facteur à dix heures.*

Il existe un type de phrase où le constituant n° 1, syntagme nominal, peut se trouver après une partie ou la totalité du constituant n° 2, syntagme verbal :

Est-il venu ?

Que disent tes parents ?

(cela se rencontre également dans certaines relatives) et il existe un type de phrase où le constituant n° 1 n'apparaît pas :

Viens !

Apportez le courrier !

Mais, il ne s'agit pas des mêmes propriétés : le syntagme nominal sujet n'est pas « déplaçable » dans une interrogation, sa place est autre que dans la déclarative et elle est fixe. Et le syntagme nominal sujet n'est pas facultatif dans une impérative, il est nécessairement absent ; on ne peut pas choisir de le mettre ou de ne pas le mettre (les appositions et vocatifs du type *Jean, apporte le courrier* sont des formes plus complexes).

Le point essentiel est que, dans tous ces cas, qu'il s'agisse de types de phrases ou de phénomènes d'emplois particuliers, les inversions et suppressions des constituants n°1 et n°2 ont justement une raison d'être particulière, une signification ou un effet propre, ce qu'on expliquera par la différence avec la structure du matériau de base, où ces constituants sont présents, et dans cet ordre.

Le constituant n° 3, lui, « déplaçable », indépendant des deux précédents, peut être présent ou non dans la structure du matériau de base. Il est présent dans :

Les enfants sont plus libres à la campagne

CI n°1 CI n°2 CI n°3

A la campagne les enfants sont plus libres

CI n°3 CI n°1 CI n°2

Il est absent dans :

Ce chien bâille

CI n°1 CI n°2

Ainsi, nous isolons un constituant n° 3 à *la campagne* dans *Les enfants sont plus libres à la campagne*, alors que, dans nos phrases *La concierge est dans la cour*, *Un facteur apporte le courrier*, nous n'avons posé que deux constituants.

Pourrait-on dire que la phrase :

La concierge est dans la cour.

est, elle aussi, composée de trois grands blocs ?

la concierge est dans la cour

Ce troisième bloc, *dans la cour*, n'est pas déplaçable ;

**Dans la cour, la concierge est.*

n'est pas une phrase. Et il n'est pas facultatif ;

**La concierge est.*

n'est pas une phrase. La suite de mots *dans la cour* dans la phrase *La concierge est dans la cour* ne constitue pas un troisième bloc à côté du syntagme verbal, elle fait partie du syntagme verbal, elle va avec *est* à l'intérieur du syntagme verbal :

la concierge est dans la cour

SN SV

Et dans la phrase :

Un facteur apporte le courrier.

Pourrait-on dire que *le courrier* est un troisième bloc ? On ne peut pas le déplacer,

**Le courrier un facteur apporte.*

**Un facteur le courrier apporte.*

ne sont pas des phrases. Et on ne peut pas l'enlever,

**Un facteur apporte.*

n'est pas une phrase. Ainsi, *le courrier* va avec *apporte* à l'intérieur du syntagme verbal *apporte le courrier*, comme *dans la cour* va avec *est* pour constituer le syntagme verbal *est dans la cour*.

un facteur apporte le courrier

la concierge est dans la cour

SN

SV

La division en trois constituants :

un facteur apporte le courrier

Correspondrait à l'analyse traditionnelle, faite en termes de fonctions, en sujet – verbe – objet.

La division en deux constituants :

un facteur apporte le courrier

correspond à l'analyse, traditionnelle également, en sujet – prédicat.

Pourquoi préfère-t-on la seconde ? D'une part, elle traduit cette intuition sémantique, à savoir qu'un verbe comme *apporter* « appelle » son complément et que l'action d'apporter implique qu'on apporte quelque chose, que le verbe transitif et son objet constituent ensemble l'action. D'autre part, l'unité syntagme verbal, qui a la fonction de prédicat, permet de regrouper comme jouant le même rôle, ayant la même fonction, celle de « dire quelque chose du sujet », les différentes constructions avec le verbe transitif, intransitif, transitif indirect, copule, etc. Si on analyse immédiatement la phrase en sujet – verbe – objet, alors une phrase à verbe intransitif est d'un autre type, de même qu'une phrase avec *être* suivi d'un attribut. C'est cette distinction en diverses descriptions, qui nécessitent différentes explications des fonctions, que l'on veut éviter en posant une unité syntagme verbal. On veut marquer explicitement que dans les trois phrases :

Jean fait la classe.

Jean enseigne.

Jean est professeur.

Il y a dans les trois cas une personne, *Jean*, et le reste, qui exprime ce qu'on dit de Jean. Naturellement, cette expression se fait par des moyens différents dans les trois phrases, et naturellement, à un certain niveau de notre analyse, nous distinguerons ces trois types de syntagmes verbaux, mais nous commençons d'abord par traduire qu'il y a une même relation entre *Jean* et *fait la classe*, *Jean* et *enseigne*, *Jean* et *est professeur*, c'est-à-dire que ce qui est équivalent à *enseigne* ce n'est pas *fait* ou *est* à ce niveau, c'est *fait la classe* ou *est professeur*. Pour traduire cela, nous posons l'unité syntagme verbal :

Jean fait la classe

Jean enseigne

Jean est professeur

SV

Cette unité syntagme verbal a plusieurs autres justifications et plusieurs autres avantages : elle permet, par exemple, de considérer comme relativement secondaire la distinction entre objet direct et objet indirect, ou, plus exactement, elle permet de la représenter pour ce qu'elle est : dans les deux cas, il s'agit du complément du verbe, et c'est là l'important du point de vue sémantique, la présence ou la non-présence d'une préposition étant simplement déterminée par le verbe lui-même, mais ne distinguant pas deux relations différentes entre le verbe et son complément.

nuit à la santé

l'alcool

abîme la santé

SV

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°6 : Le syntagme nominal (S. N.)

Le syntagme pronominal (S. Pron.)

Le syntagme nominal le plus court est constitué du nom seul, sans déterminant ni expansion. C'est le plus souvent un nom propre, mais cela peut aussi être un nom commun :

Pierre est venu.

Son père est *boulangier*.

Le syntagme nominal type est constitué d'un nom précédé de son déterminant :

La table est sale.

Mais le nom peut avoir un grand nombre d'expansions, à gauche ou à droite :

- **à gauche**, les déterminants et certains adjectifs épithètes du nom. Les déterminants sont toujours à gauche du nom :

les étudiants

mes étudiants

certains étudiants.

Certains adjectifs peuvent être à gauche du nom mais d'autres ne le peuvent pas toujours, ou ne le peuvent jamais :

les *bons* étudiants

*les *sérieux* étudiants

de *sérieux* ennuis.

Certains adjectifs ont un sens différent selon qu'ils sont à droite ou à gauche du nom :

un *grand* homme

un homme *grand*.

- **à droite**, les épithètes (adjectifs ou noms), les compléments du nom (syntagmes nominaux prépositionnels ou syntagmes subordinaux) :

les étudiants *sérieux*

le produit *phare* de cette gamme

le produit *que je vends*

un coiffeur *pour dames*.

En principe, les expansions du nom peuvent s'ajouter à l'infini :

le cousin de la belle-mère du frère de ma copine...

C'est ce qu'on appelle le ***phénomène de récursivité***, possible aussi avec d'autres structures syntaxiques, des syntagmes subordinaux complément d'objet par exemple :

Il m'a dit que Paul lui avait raconté que Marie a dit que ton fils allait venir.

Mais les nécessités de l'intelligibilité limitent, dans la pratique, le nombre des compléments possibles.

Dans le syntagme nominal *les étudiants de l'université de Caen*, la tête du syntagme est *étudiants*, il est déterminé par l'article défini *les*, et il a pour complément un syntagme nominal prépositionnel, *de l'université de Caen*, dont la tête de syntagme est *université* et qui

inclut, lui aussi, un autre syntagme, *de Caen*, syntagme nominal prépositionnel complément du nom *université*. Ainsi, le syntagme nominal *les étudiants de l'université de Caen* enchâsse (ou inclut) *de l'université de Caen*, qui lui-même enchâsse (ou inclut) *de Caen*. On peut dire aussi : *de Caen* est inclus (ou enchâssé) dans *de l'université de Caen*, lui-même inclus (ou enchâssé) dans *les étudiants de l'université de Caen*.

Le syntagme pronominal est équivalent à un syntagme nominal. Le pronom non clitique peut avoir la plupart des expansions du nom, comme dans les exemples suivants :

Celle qui m'a parlé hier

Celui du dessous

Certains de mes amis

Où le syntagme subordinal *qui m'a parlé hier* est une expansion du pronom démonstatif *celle*, le syntagme nominal prépositionnel *du dessous* est une expansion du pronom démonstratif *celui*, le syntagme nominal prépositionnel *de mes amis* est une expansion du pronom indéfini *certains*.

Mais certaines expansions du nom sont interdites ou difficiles avec un pronom (les déterminants, les adjectifs épithètes, les substantifs épithètes) :

**les certains*

**celle belle*

? *celui architecte*.

Le pronom clitique ne peut avoir qu'un seul type d'expansion, une épithète détachée :

Décue, elle ne répondit pas.

Dans cet énoncé, le syntagme pronominal *décue, elle* a pour tête de syntagme le pronom clitique *elle*, et *décue* est épithète détachée de *elle*.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°7 : Le syntagme verbal (S. V.)

Le syntagme verbal est constitué du verbe, avec, éventuellement, son auxiliaire de temporalité ou d'aspect (*avait cherché, va partir*), de diathèse (*est battu*), de modalité (*peut partir*). Le syntagme verbal inclut, aussi, la négation (*ne...pas*) :

Il *n'avait pas pu* arriver à temps.

Dans cet énoncé, le syntagme verbal est *n'avait pas pu arriver*. Lorsque *ne* est en corrélation avec un adverbe, un pronom ou un adjectif négatifs (*jamais, personne, aucun...*), on conviendra de l'analyser comme faisant partie du syntagme adverbial, pronominal ou adjectival.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°8 : Le syntagme adjectival (S. Adj.)

Le syntagme adverbial (S. Adv.)

Le syntagme adjectival est souvent réduit à un seul élément, l'adjectif seul. Mais l'adjectif peut recevoir des expansions :

Satisfait de ses résultats

Très content

Fou de moto

Plus agréable qu'on ne pouvait s'y attendre

Trop poli pour être honnête.

Dans ces syntagmes adjectivaux, le syntagme nominal prépositionnel *de ses résultats* est complément de l'adjectif *satisfait*, l'adverbe *très* est expansion de l'adjectif *content*, le syntagme nominal prépositionnel *de moto* est complément de l'adjectif *fou*, le syntagme adverbial *plus...qu'on ne pouvait s'y attendre* est expansion de l'adjectif *agréable* (dans ce syntagme adverbial, *qu'on ne pouvait s'y attendre* est un syntagme subordinal expansion de l'adverbe *plus*), et le syntagme adverbial *trop...pour être honnête* est expansion de l'adjectif *poli* (dans ce syntagme adverbial, *pour être honnête* est un syntagme infinitival prépositionnel expansion de l'adverbe *trop*)

L'adverbe peut avoir les mêmes expansions que l'adjectif :

Rapidement

Très rapidement

Plus rapidement que je ne l'avais prévu

Le plus rapidement du monde

Moins rapidement que toi.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°9 : Le syntagme infinitival (S. Inf.)

Le syntagme participial (S. Part.)

L'infinitif, tête du syntagme infinitival, et le participe présent ou passé, tête du syntagme participial, peuvent avoir tous les compléments du verbe : compléments d'objet, compléments circonstanciels, etc. Mais ils ne peuvent pas avoir de sujet, car le participe et l'infinitif ne sont la tête d'un syntagme infinitival ou d'un syntagme participial que s'ils n'ont pas de sujet propre :

Il était heureux *de partir en vacances*.

Il marchait en silence, *rêvant à son avenir*.

Reposé par ses trois semaines de vacances, il était en pleine forme.

S'ils ont un sujet propre, ils constituent, avec leur sujet et éventuellement leurs compléments, un syntagme subordinal (subordonnée infinitive ou participiale) :

Il regarde *le train partir*.

Bernadette ne venant pas, je reste aussi.

Sa dernière bouchée avalée, il a quitté la pièce.

Remarque

La frontière entre l'adjectif qualificatif et le participe n'est pas toujours clairement définissable. Dans les énoncés suivants, par exemple, *charmant* et *irrité* sont des participes lorsqu'ils ont un complément, et des adjectifs lorsqu'ils n'en n'ont pas :

Charmant tout son entourage par ses propos doux, il en obtenait tout ce qu'il voulait.

Il est tout à fait *charmant*, ce garçon.

Irrité par leur allées et venues incessantes, il s'enferma dans son bureau.

Il semblait très *irrité*.

Lorsque le participe a des compléments verbaux (complément d'objet direct ou indirect, complément circonstanciel, complément d'agent...), il est, en effet, clairement identifiable comme participe, le participe étant une forme verbale. Mais, s'il n'y a pas de complément, ou s'il y a un complément introduit par *de*, qui peut être aussi bien un complément verbal qu'un complément de l'adjectif, l'appartenance à la catégorie du participe ou à la catégorie de l'adjectif n'est pas toujours décidable :

Elle parlait d'un ton *apaisant*.

Il revenait *reposé*.

Sa robe était *couverte de taches*.

Apaisant et *reposé* sont respectivement le participe présent du verbe *apaiser* (glose : « elle parlait d'un ton qui apaise ») et le participe passé du verbe *reposer* (glose : « à son retour, il était reposé »), mais sont ici en emploi adjectival, et sont variables.

Quant au syntagme *couverte de taches*, on peut l'analyser de deux façons différentes :

- soit verbe *être* + attribut, l'attribut étant le syntagme adjectival *couverte de taches*, où *de taches* est expansion de l'adjectif,
- soit verbe *couvrir* au passif, et alors *de taches* est complément d'agent.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n° 10 : Le syntagme subordinal (S. Sub.)

Les différents types de syntagmes prépositionnels

Tous les syntagmes, sauf le syntagme verbal, constitué seulement du verbe, de ses auxiliaires et de la négation, peuvent enchâsser un syntagme subordinal.

Un syntagme subordinal est un syntagme dont la tête est un verbe subordonné. Il peut être subordonné au verbe-pivot de la phrase :

Je voudrais *que vous veniez*.

Ou bien à un autre constituant de la phrase :

J'ai un chien *qui aboie sans arrêt*.

Le syntagme subordinal ne peut pas fonctionner de manière autonome : il est en dépendance syntaxique par rapport à un autre élément de la phrase. Il est constitué d'un verbe subordonné avec son sujet et ses compléments. Puisqu'il ne peut fonctionner de manière autonome, ce n'est pas une phrase ; mais son fonctionnement interne est celui de la phrase : autour du verbe subordonné s'organisent des syntagmes en fonction primaire (au second, troisième, quatrième...niveau, selon le rang d'inclusion de la subordonnée dans la phrase). En remplaçant le rapport de dépendance syntaxique par un rapport de juxtaposition ou de coordination, on obtient deux phrases syntaxiques :

Il est parti tôt parce qu'il avait une autre réunion.

Il est parti tôt : il avait une autre réunion.

Le premier exemple est constitué d'une seule phrase syntaxique, qui est une phrase complexe, le second est constitué de deux phrases syntaxiques juxtaposées qui sont des phrases simples.

Il existe différents types de syntagmes subordinaux : syntagmes subordinaux relatifs, conjonctifs, adverbiaux, infinitifs, participiaux, qu'on appelle aussi

- ***Subordonnées relatives***, introduites par un pronom relatif :

J'ai beaucoup aimé le livre *que tu m'as prêté*.

- ***Subordonnées conjonctives***, introduites par une conjonction de subordination :

Je sais bien *que tu feras le nécessaire*.

Il est arrivé en retard *parce qu'il avait manqué son bus*.

- ***Subordonnées adverbiales***, introduites par un adverbe connecteur (*quand, comme...*) :

Je viendrai *quand tu voudras*.

Je me demande *pourquoi il est parti*.

- ***Subordonnées infinitives***, dont le verbe est à l'infinitif :

Je n'ai pas entendu *Nicolas rentrer*.

- ***Subordonnées participiales***, dont le verbe est au participe :

Son travail fini, il est parti aussitôt.

Le syntagme nominal, le syntagme pronominal, le syntagme infinitival, le syntagme participial, le syntagme adverbial et le syntagme subordinal peuvent être introduits par une préposition. On les appelle alors

- ***Syntagme nominal prépositionnel (S. N. Prép.) :***

le chat *du* voisin

- ***Syntagme pronominal prépositionnel (S. Pron. Prép.) :***

annoncer la nouvelle *à* certains

- ***Syntagme infinitival prépositionnel (S. Inf. Prép.) :***

le moment *de* partir

- ***Syntagme participial prépositionnel (S. Part. Prép.) :***

partir *en* courant

- ***Syntagme adverbial prépositionnel (S. Adv. Prép.) :***

partir *à* jamais

- ***Syntagme subordinal prépositionnel (S. Sub. Prép.) :***

l'envoyer *à* qui on voudra.

On trouve parfois pour chacun de ces six cas l'appellation de « syntagme prépositionnel », qu'on rejettera pour trois raisons :

- la première est que la préposition n'est pas la tête du syntagme (comme le nom, par exemple, est la tête du syntagme nominal, l'adjectif la tête du syntagme adjectival, etc.), mais qu'elle introduit ce syntagme en le hiérarchisant par rapport à un autre ;
- la seconde est que la seule différence entre un syntagme nominal et un syntagme nominal prépositionnel est, précisément, que le second est introduit par une préposition : *la maison* et *à la maison* sont tous les deux des syntagmes nominaux dont la tête de syntagme est le nom *maison*, et le second est introduit par une préposition ;

- enfin, la troisième raison pour rejeter l'appellation de « syntagme prépositionnel » est que cette appellation ne permet pas de faire la différence entre les différents syntagmes introduits par une préposition.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°11 : L'organisation de la phrase syntaxique

1. La phrase syntaxique

1.1. Définition

La phrase traditionnelle est définie comme l'ensemble des mots compris entre deux points. Mais, d'une part, cette définition ne convient pas à l'oral, car le point ne correspond pas nécessairement à une pause significativement plus longue, et, d'autre part, elle n'est pas non plus toujours satisfaisante à l'écrit. En effet, l'ensemble des mots compris entre deux points ne constitue pas toujours un tout cohérent :

Paul est parti. Tout seul.

Dans cet énoncé, la seconde « phrase » est dépendante syntaxiquement de la première, puisqu'elle est constituée d'un syntagme adjectival qui dépend syntaxiquement de *Paul*. En dépit du point, cet exemple est constitué d'une seule phrase syntaxique.

Inversement, le point-virgule, par exemple, sépare le plus souvent deux phrases autonomes ; ainsi, même sans point, l'énoncé suivant est constitué de deux phrases syntaxiques :

Il est parti ; il n'avait pas envie de rester plus longtemps.

On appellera donc ***phrase syntaxique*** un ensemble autonome de syntagmes dépendant syntaxiquement d'un pivot, qui est le plus souvent un verbe conjugué.

Le pivot de la phrase peut aussi être :

- un nom, et la phrase est alors une phrase nominale :

Accident d'avion en Belgique.

- un pronom :

Moi !

- un verbe à l'infinitif :

Vivre mieux en dépensant moins.

- un adverbe :

Jamais sans ma fille.

La cohésion syntaxique d'un groupe de syntagmes autour d'un pivot, et l'autonomie de l'ensemble sont deux critères de reconnaissance de la phrase syntaxique. Un syntagme subordinal n'est pas une phrase syntaxique, parce qu'il ne répond qu'à l'un de ces deux critères ; ainsi, dans une séquence comme * *que Pierre a fait*, il y a cohésion syntaxique autour d'un pivot (*Pierre* sujet de *a fait*, et *que* complément d'objet), mais l'ensemble n'est pas autonome, et doit s'intégrer dans une structure syntaxique plus large, *je n'approuve pas le choix que Pierre a fait*, par exemple, où le syntagme subordinal *que Pierre a fait* est expansion du nom *choix*.

La définition de la phrase syntaxique donnée dans ce paragraphe est valable aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.

1.2. Phrase simple et phrase complexe

On appelle **phrase simple** une phrase syntaxique ne contenant aucun syntagme subordinal. On appelle **phrase complexe** une phrase contenant un ou plusieurs syntagmes subordinaux compléments du verbe principal ou d'un autre syntagme dans la phrase.

Remarque

Un infinitif n'est la tête d'un syntagme subordinal (subordonnée infinitive) que s'il a un sujet propre :

Il regarde la neige tomber.

La phrase est alors une phrase complexe. Si l'infinitif n'a pas de sujet propre, il est la tête d'un syntagme infinitival, et la phrase est une phrase simple, si elle ne contient pas de syntagme subordinal par ailleurs :

Il veut *partir aux États-Unis*.

De même, un participe n'est la tête d'un syntagme subordinal (subordonnée participiale) que s'il a un sujet propre :

Les oiseaux faisant leur nid au printemps, le jardin en est plein à cette saison.

La phrase est alors une phrase complexe. Si le participe n'a pas de sujet propre, il est la tête d'un syntagme participial, et la phrase est une phrase simple si elle n'inclut pas, par ailleurs, un syntagme subordinal :

Les oiseaux, *faisant leur nid au printemps*, envahissent le jardin à cette saison.

2. Fonctions primaires et fonctions secondaires

Dans la phrase syntaxique à pivot verbal, un ensemble de syntagmes s'organise donc autour du verbe principal. Les syntagmes dont la fonction dépend directement du verbe sont les syntagmes en fonction primaire, ceux qui dépendent d'un autre mot que le verbe sont en fonction secondaire.

Parmi les fonctions primaires, on distingue les fonctions essentielles et les fonctions accessoires. Quant aux fonctions secondaires, elles sont toutes accessoires.

Les fonctions essentielles sont celles de syntagmes qu'on ne peut supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale :

-le sujet :

Le chat dort.

*Dort.

- le complément d'objet direct ou indirect :

Le chat attrape une souris.

*Le chat attrape.

- l'attribut :

Cet étudiant est malade.

*Cet étudiant est.

- le locatif :

Il est à Paris.

*Il est.

- le complément d'agent :

Cette affaire est suivie par le patron.

? Cette affaire est suivie.

N.B. Le complément d'agent peut parfois être considéré comme un complément accessoire :
Henri Leconte a été battu par un joueur américain.

Les fonctions accessoires sont celles qui ne sont pas indispensables au fonctionnement de la phrase : si on supprime un syntagme en fonction accessoire, la phrase ne devient pas agrammaticale. Ce sont toutes les fonctions secondaires, et, parmi les fonctions primaires, les compléments circonstanciels :

Il se promène *à la campagne*.

Il se promène.

Il a acheté une *grande* maison.

Il a acheté une maison.

Cependant, cela ne signifie pas que les fonctions essentielles sont obligatoires dans toute phrase : le verbe peut, par exemple, se passer de sujet exprimé quand il est à l'impératif (*Sors !*), de complément d'objet quand c'est un verbe intransitif (*Il court*), d'attribut du sujet ou de locatif quand le verbe *être* est employé absolument, ce qui est rare (*Dieu est*).

Il ne faut pas confondre l'opposition fonctions essentielles/fonctions accessoires avec l'opposition fonctions primaires/fonctions secondaires : rappelons que les fonctions primaires

dans la phrase sont celles qui dépendent du verbe, les fonctions secondaires sont celles qui dépendent d'un autre mot que le verbe.

Au premier niveau d'analyse de la phrase, seules sont prises en considération comme fonctions primaires celles qui dépendent du verbe principal : ce sont les fonctions primaires au premier niveau. Si on considère ensuite le fonctionnement syntaxique d'un syntagme subordinal, on a la même répartition : dans le syntagme subordinal comme dans la phrase syntaxique, les fonctions primaires sont celles qui dépendent du verbe, et les fonctions secondaires celles qui dépendent d'un autre mot que le verbe. Selon le niveau d'insertion du syntagme subordinal dans la phrase syntaxique, les fonctions primaires sont au second, troisième, quatrième...niveau dans la phrase. Ainsi, dans la phrase *J'aime les gens qui disent ce qu'ils pensent*, le pronom *je* est sujet au premier niveau (sujet du verbe principal), *qui* est sujet au second niveau (sujet du verbe d'un syntagme subordinal inclus dans un constituant primaire de la phrase), *ils* est sujet au troisième niveau (sujet du verbe d'un syntagme subordinal lui-même inclus dans un autre syntagme subordinal). Le plus important est de bien distinguer les fonctions primaires au premier niveau (dépendant du verbe principal : c'est ce qui permet d'analyser la structure globale de la phrase) et les fonctions primaires à un autre niveau (dépendant d'un verbe subordonné), quel que soit leur niveau d'insertion dans la phrase.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°12 : Le sujet

1. Catégorie du sujet

Peuvent être sujet d'un verbe :

- **un syntagme nominal :**

Le cours est commencé.

- **un syntagme pronominal :**

Il vient.

- **un syntagme infinitival :**

Souffler n'est pas jouer.

- **un syntagme subordinal :**

Qu'il soit parti ne m'étonne pas tant que ça.

2. Accord du sujet

Le sujet impose son accord au verbe : nombre, personne (et genre pour le participe passé des formes composées).

Dans certains énoncés, le verbe a un sujet apparent et un sujet réel : l'accord du verbe se fait, dans ce cas, avec le sujet apparent ; ainsi dans l'exemple *Il vient de se passer des événements horribles*, le pronom *il* est **sujet apparent**, le syntagme nominal *des événements horribles* est **sujet réel**, et l'accord se fait avec *il*. Sujet apparent et sujet réel reçoivent d'autres appellations, qui se fondent toutes sur le fait que c'est le sujet apparent qui impose l'accord au verbe, et que le sujet réel est le sujet sémantique :

Sujet apparent

Sujet réel

ou

Ou

Sujet grammatical

Sujet sémantique

Ou

Sujet logique

Certains grammairiens rejettent la notion de sujet réel et préfèrent celle de « séquence d'un verbe impersonnel ». Mais on peut distinguer les phrases où à la structure impersonnelle correspond une structure personnelle :

Il m'est arrivé une aventure extraordinaire ce matin.

Une aventure extraordinaire m'est arrivée ce matin.

et les phrases où cette correspondance n'existe pas :

Il faut une décision rapide.

*Une décision rapide faut.

Dans le premier cas, on a un sujet réel et un sujet apparent ; dans le second cas, on a un sujet impersonnel, et un complément du verbe impersonnel.

De la même manière, on a un complément du verbe impersonnel ou du présentatif dans :

C'est Pierre.

Voici *Pierre*.

Il y a *erreur*.

Le sujet apparent, avec lequel se fait l'accord du verbe, est un sujet impersonnel. Certains verbes ont un sujet impersonnel qui n'est pas en cooccurrence avec un sujet réel. On ne peut alors l'appeler sujet réel ; on l'appelle **sujet impersonnel** :

Il neige.

Il pleut.

3. Place du sujet

Le sujet est, le plus souvent, placé avant le verbe. Lorsqu'il est après le verbe, la plupart des grammaires l'appellent « sujet inversé ». Cette appellation laisse entendre que la place normale du sujet est avant le verbe, ce qui n'est pas toujours le cas ; dans un certain nombre de structures de phrase, en effet, la place avant le verbe est interdite ou difficile :

Que fait *la police* ?

*Que *la police* fait ?

Encore faut-*il* qu'il accepte.

*Encore *il* faut qu'il accepte.

Telle est *la vie*.

*Telle *la vie* est.

Puisque la place avant le verbe n'est pas toujours la norme dans la phrase française, on parlera donc de **postposition du sujet** plutôt que d'inversion du sujet, et de **sujet postposé** plutôt que de sujet inversé. On trouve un sujet postposé dans plusieurs types de structures syntaxiques :

- dans certaines phrases interrogatives :

Où va-t-*il* ?

- dans certaines phrases exclamatives :

Comment a-t-*il* pu agir ainsi !

- dans certaines relatives :

La crise que traverse *le pays* est particulièrement grave.

- avec certains adverbes en tête de phrase :

Peut-être viendra-t-*il* demain.

Ainsi soit-*il*.

- avec certains circonstants en tête de phrase :

Dans la journée se présentèrent *des dizaines de nouveaux arrivants*.

Ici commence *le désert*.

- avec un attribut du sujet en tête de phrase :

Plus dure sera *la chute*.

- avec certains verbes qui admettent la position initiale :

Sera exclu du club *quiconque percevra pour son activité sportive une rémunération en nature ou en espèces*.

- dans les incises :

Il est là, cria-t-*il*.

Le sujet postposé est le plus souvent un syntagme nominal :

Je me demande où est *Pierre*.

Ainsi va *la vie*.

ou bien un pronom personnel, reprenant ou non un syntagme nominal antéposé :

Que fait-*il* ?

Pourquoi la porte est-*elle* fermée à clef ?

C'est parfois un syntagme infinitival introduit par *de* :

Plus difficile sera *de choisir une destination*.

Quand un pronom reprend un sujet antéposé, on l'appelle **pronom de reprise** :

Partir, *c*'est mourir un peu.

Une primevère, *ça* demande beaucoup d'eau.

Paul, *il* est parti pour longtemps ?

Votre travail est-*il* terminé ?

Travailler dans ces conditions, *ce* n'est pas facile.

4. Valeur sémantique du sujet

Selon le type de verbe dont il dépend, le sujet peut être **agent**, **patient**, ou **siège du procès**.

Le sujet est **agent** pour les formes actives des verbes renvoyant à un type de procès non statif (ce qu'on appelle les processus : marcher, courir, manger...) :

Jacques mange avec appétit aujourd'hui.

Le sujet est **patient** pour les formes passives de ces mêmes verbes :

L'équipe nantaise a été battue sur son propre terrain.

Le sujet est **siège du procès** pour les verbes renvoyant à un type de procès statif (être, sembler, ressentir...) :

Je ressens toujours les mêmes douleurs aux articulations.

Dans certains cas, le rôle du sujet peut être ambigu :

Paul se distingue dans ce groupe.

Dans cet énoncé, on peut interpréter le sujet comme agent ou siège du procès selon qu'on comprend la phrase comme « Paul se comporte de façon à ce qu'on le remarque » ou comme « Paul a des caractéristiques physiques, intellectuelles ou morales qui font qu'on le remarque ».

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°13 : Le complément d'objet et le complément d'agent

Les attributs et le locatif

1. Le complément d'objet

Le complément d'objet est un complément essentiel d'un verbe autre qu'un verbe d'état. Il peut être construit sans préposition (c'est le complément d'objet direct, COD), ou construit avec une préposition (c'est le complément d'objet indirect, COI). L'appellation **complément d'objet** n'est pas toujours pertinente d'un point de vue sémantique ; elle l'est, par exemple, pour *une pomme* ou *à son examen* dans *Il mange une pomme*, *Il pense à son examen*, parce que *pomme* ou *examen* constituent bien l'objet sur lequel s'exerce le procès dénoté par le verbe *manger* ou le verbe *penser*. Mais elle ne l'est pas par exemple pour *à son fils* dans *Il a finalement cédé à son fils*.

On convient donc que l'appellation **complément d'objet** telle qu'on l'utilisera est vide de tout contenu sémantique, qu'elle désigne une relation syntaxique étroite et essentielle entre un verbe et son complément, cette relation pouvant être **directe** (construite sans préposition : c'est le COD) ou **indirecte** (construite avec une préposition : c'est le COI).

1.1. Les types de verbe

Les types admettant un complément d'objet sont appelés **verbes transitifs**, les verbes qui n'en admettent pas sont appelés **verbes intransitifs**. Parmi les verbes intransitifs, certains le sont toujours (*venir*, par exemple), d'autres le sont occasionnellement (*chercher*, par

exemple). Dans ce dernier cas, on peut dire que *chercher* est un verbe transitif, puisqu'il admet un complément d'objet, et qu'il a des emplois où son complément d'objet existe mais n'est pas exprimé : quand on cherche, on cherche toujours quelque chose. Plutôt que de verbes transitifs et de verbes intransitifs, on peut donc plutôt parler de **construction transitive** et de **construction intransitive**, certains verbes admettant les deux types de construction : *chercher, trouver, aimer...*, par exemple. D'autres verbes n'admettent que l'un ou l'autre type de construction : construction transitive seulement (*prendre, offrir*, sauf emplois absolus où l'objet est rendu implicite par la situation d'énonciation, *je prends* au jeu de cartes, ou *c'est moi qui offre* au restaurant), ou construction intransitive seulement (*venir, aller*, par exemple). Certains verbes admettent un objet interne, qui en fait permet de qualifier le procès :

Vivre *sa vie*.

Courir *une course internationale*.

La construction transitive permet un retournement de la phrase au passif, le complément d'objet direct devenant sujet du verbe au passif :

On a trouvé *une solution*.

Une solution a été trouvée.

Un même verbe peut avoir deux compléments d'objet, un direct et un indirect, ou deux indirects :

Ma mère a acheté *une voiture* | *à mon fils*.

J'ai parlé *de toi* | *au responsable du stage*.

Une construction avec trois compléments d'objet est possible, mais plus rare. La phrase : *On nous a donné à lire* | *un excellent roman*, comporte trois compléments d'objet (un complément d'objet direct : *un excellent roman*, et deux compléments d'objet indirect : *nous* et *à lire*).

Certaines constructions verbales comportent un complément d'objet très lié au verbe, et, souvent, l'absence de déterminant souligne cette soudure : *avoir faim, lâcher prise*, par exemple. On parle alors, dans les grammaires, de « locution verbale » ; mais en fait,

syntactiquement, ces constructions sont toujours analysables en verbe + complément, et on les analysera comme telles.

Les verbes de modalité ou d'aspect (*pouvoir, devoir, savoir, aller...*) sont considérés comme des auxiliaires. Ainsi, dans des phrases comme *Je dois acheter des chaussures*, *Je vais acheter des chaussures*, le pivot est *dois acheter* ou *vais acheter* (auxiliaire + verbe), et le complément d'objet direct est *des chaussures*. Cette construction est à distinguer de celles où l'infinitif est complément d'objet direct : dans un énoncé comme *J'aime acheter des chaussures*, le syntagme infinitival *acheter des chaussures* est complément d'objet direct de *aime*, et il inclut le syntagme nominal *des chaussures*, qui est complément d'objet direct de *acheter*.

1.2. Les types de construction

La distinction entre complément d'objet direct et complément d'objet indirect est purement formelle : c'est la présence ou l'absence de préposition qui permet de distinguer les deux types de compléments.

Cependant, lorsqu'un pronom est complément d'objet, sa forme ne distingue pas toujours la construction directe et la construction indirecte, et le recours au test de remplacement par un syntagme nominal se révèle parfois indispensable pour déterminer s'il s'agit d'un complément d'objet direct ou d'un complément d'objet indirect : ainsi, à *le* et *la* complément d'objet direct correspondent *lui* ou *en* complément d'objet indirect, à *les* complément d'objet direct correspond *leur*, et pour ces pronoms ayant conservé une trace de leur ancienne déclinaison, la morphologie permet de distinguer la construction directe de la construction indirecte. Mais pour *me, te, nous* et *vous*, la forme du pronom est identique qu'il soit objet direct ou objet indirect, et le recours à la substitution par un syntagme nominal ayant la même fonction permet de déterminer le type de construction dans laquelle entre le pronom ; ainsi dans les énoncés suivants la substitution par un syntagme nominal ou un syntagme nominal prépositionnel permet de distinguer *vous* complément d'objet direct et *vous* complément d'objet indirect :

Il *vous* regarde.

Il regarde *son père*.

Il *vous* parle.

Il parle à *son père*.

Le premier *vous* est complément d'objet direct, et le second complément d'objet indirect.

1.3. Catégorie du complément d'objet

Peuvent être complément d'objet :

- **un syntagme nominal, prépositionnel ou non :**

Ils avaient tous lu *le livre conseillé*.

Je me souviens *de ce voyage* avec émotion.

- **un syntagme pronominal, prépositionnel ou non :**

Je *les* ai achetés.

J'ai lu le livre *que* tu m'as conseillé.

J'ai lu le livre *dont* tu m'avais parlé.

Elle ne pense jamais à *eux*.

- **un syntagme infinitival, prépositionnel ou non :**

Il aime beaucoup *marcher*.

Elle a oublié *de prévenir ses parents*.

- **un syntagme subordinal, prépositionnel ou non :**

J'espère *qu'il viendra*.

Je me demande *pourquoi il a dit ça*.

J'ai entendu *les voisins rentrer*.

Il pense à *qui tu sais*.

2. Le complément d'agent

Dans la transformation passive d'une phrase à verbe transitif, le complément d'objet direct devient sujet et le sujet devient complément d'agent :

Le lundi, *un présentateur vedette* anime l'émission.

Le lundi, l'émission est animée *par un présentateur vedette*.

Le participe passé, étant passif, peut avoir un complément d'agent :

La foule, manipulée *par un certain nombre d'agitateurs*, s'est livrée à des actes de vandalisme.

Le complément d'agent peut être :

- **Un syntagme nominal prépositionnel :**

Il a été assassiné *par un fou*.

Il est détesté *de tous ses collègues*.

- **Un syntagme pronominal, prépositionnel ou non :**

Il *en* est très apprécié.

Il est apprécié *de tous*.

Dans le premier énoncé, le pronom *en* remplace *de ses collègues* ou *par ses collègues*, par exemple.

Le complément d'agent est-il un complément essentiel ou un complément accessoire ? La frontière entre compléments essentiels et compléments accessoires n'est pas toujours nette : certains compléments sont à coup sûr essentiels, d'autres à coup sûr accessoires, et entre les deux un certain nombre sont dans une zone frontière, où le caractère essentiel ou accessoire dépend d'un contexte plus large que la relation prédicative (la relation entre le sujet et le verbe). Les compléments d'agent appartiennent le plus souvent à cette zone frontière, où le contexte peut orienter l'interprétation du complément comme essentiel ou accessoire. Dans l'énoncé *Kennedy a été assassiné par un fou*, par exemple, on peut considérer que *par un fou* est un complément accessoire, dans la mesure où sans lui la phrase n'est pas agrammaticale (*Kennedy a été assassiné*), mais un contexte plus large peut orienter l'interprétation de ce complément comme essentiel : *En raison de son extrême popularité, on ne peut que conclure que Kennedy a été assassiné par un fou*. Cet énoncé, en effet, n'aurait plus aucun sens sans le complément d'agent.

Quand le complément d'agent est un inanimé, la proximité est particulièrement grande avec un complément circonstanciel de moyen (donc accessoire) :

La salle est éclairée *par un lustre magnifique*.

3. Les attributs

Les attributs du sujet ou de l'objet sont des constituants de la phrase qui s'accordent avec le sujet ou l'objet, mais dont la relation avec le sujet ou l'objet est établie syntaxiquement par l'intermédiaire du verbe.

Peuvent être attributs du sujet ou de l'objet :

- **un syntagme adjectival :**

Le ciel est *bleu*.

Je le vois *bleu*.

Dans le premier de ces deux énoncés, *bleu* est attribut du sujet *ciel*, dans le second il est attribut du complément d'objet direct *le*.

- **un syntagme nominal :**

Son père est *boulangier*.

On l'a nommé *responsable de l'association des copropriétaires*.

Dans ces exemples, *boulangier* est attribut du sujet *son père*, et *responsable de l'association de copropriétaires* est attribut du complément d'objet direct *l'*.

Peuvent également être attribut du sujet (mais pas attribut de l'objet) :

- **un syntagme pronominal :**

Travailleur ? Il *l'*est bien plus que toi.

- **Un syntagme infinitival :**

Souffler n'est pas *jouer*.

Dans ces deux exemples, *l'* et *jouer* sont attributs du sujet.

Certains verbes d'action (*arriver, partir...*) admettent un attribut du sujet, mais alors cet attribut n'est pas essentiel : on peut le supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale. Ce type d'attribut est aussi appelé **attribut intégré**, car il est quasiment intégré dans le groupe sujet, et il est assez proche, sémantiquement et syntaxiquement, d'une épithète détachée.

Elle est arrivée *très mécontente*, et elle est repartie un peu plus tard *presque joyeuse*.

4. Le locatif

On appelle **locatif** en grammaire latine un complément indiquant le lieu où l'on est :

Il est *dans le jardin*.

On appellera **locatif** un complément essentiel des verbes d'état et de quelques autres verbes tels que *aller, venir, se trouver...*

Le locatif est, le plus souvent, un syntagme nominal prépositionnel, c'est-à-dire qu'il a souvent la même forme qu'un complément circonstanciel. Mais ce n'en est pas un, parce qu'il est essentiel et non accessoire ; en effet, dans l'énoncé suivant, par exemple, on ne peut supprimer *en Bretagne*, car alors la phrase est agrammaticale :

Il est *en Bretagne*.

*Il est.

Le complément *en Bretagne* est donc ici un complément essentiel, c'est un locatif.

Il n'en est pas de même dans la phrase suivante :

Il se promène *en Bretagne*.

Sans le complément, en effet, la phrase n'est pas agrammaticale :

Il se promène.

Dans *Il se promène en Bretagne*, le complément *en Bretagne* est donc accessoire, c'est un complément circonstanciel. La distinction entre complément circonstanciel et locatif n'est pas toujours évidente et indiscutable, comme dans l'exemple ci-dessus. La non-suppressibilité et la non-mobilité du locatif sont deux critères qui permettent le plus souvent de l'identifier.

L'appellation **locatif** convient sémantiquement à *en Bretagne* qui marque une localisation spatiale. Il sera utilisé également pour les compléments essentiels des verbes d'état marquant une localisation temporelle :

Nous sommes *lundi*.

ou une localisation notionnelle :

Il semblait *dans l'expectative*.

Certains verbes autres que les verbes d'état sont suivis d'un complément essentiel marquant une localisation (au sens large) ; dans les énoncés suivants :

Il vient *de Paris*.

Il va *à Paris*.

Il se trouve *à Paris*.

les compléments *de paris* et *à Paris* sont des compléments essentiels, ce sont des locatifs.

Peuvent être locatifs :

- **un syntagme nominal :**

Nous sommes *le 8 novembre*.

Nous sommes *mardi*.

- **un syntagme nominal prépositionnel :**

Il est *à l'agonie*.

Elle est *en vacances*.

Nous allons *vers le printemps*.

- **un syntagme pronominal :**

Il y va.

Vous y êtes.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°14 : Les compléments circonstanciels

Les compléments circonstanciels sont des compléments accessoires du verbe. Deux critères de reconnaissance d'un complément circonstancielle, qu'on appelle aussi **circonstant**, sont donc sa dépendance syntaxique par rapport au verbe et son caractère non essentiel.

1. Dépendance syntaxique par rapport au verbe

Un complément circonstanciel peut dépendre syntaxiquement du verbe de façon immédiate et, dans ce cas, il en est souvent très proche dans la phrase :

Il se promène *dans la ville*.

Il peut aussi en dépendre de façon plus large, quand il porte sur l'ensemble de la phrase dont le verbe est le pivot ; il est alors souvent en position initiale, éventuellement détaché par une virgule :

A la montagne, le temps sera clair et ensoleillé.

Un complément circonstanciel n'est pas toujours mobile, en tout cas rarement sans écart sémantique : dans l'exemple ci-dessus *Il se promène dans la ville*, le déplacement du circonstant en position initiale n'est possible qu'avec une pause forte détachant *dans la ville*, et alors la phrase a un sens très différent (« quand il est dans la ville, il se promène ») :

Dans la ville, il se promène.

Selon qu'il est interprété comme dépendant du verbe ou d'un autre élément de la phrase, un même syntagme peut être un circonstant ou un complément interne à un autre constituant : il peut être expansion du nom, d'un pronom, d'un adjectif, d'un adverbe. La dépendance syntaxique par rapport au verbe ou par rapport à un autre constituant n'est pas toujours décidable. Ainsi, l'énoncé suivant est susceptible d'au moins deux interprétations différentes, qui correspondent à deux analyses syntaxiques différentes du syntagme nominal prépositionnel *dans la finance* :

Il a trouvé sa voie *dans la finance*.

Cet énoncé, en effet, peut être interprété soit comme « c'est dans la finance qu'il a trouvé sa voie », et alors *dans la finance* dépend du verbe, c'est un circonstant ; soit comme « il y avait une voie pour lui dans la finance, et il l'a trouvée » : alors le syntagme nominal *sa voie dans la finance* est complément d'objet direct de *a trouvé*, et *dans la finance* est expansion du nom *voie*. Ce type d'ambiguïté syntaxique liée à une ambiguïté sémantique est relativement fréquent lorsque le groupe à identifier est en position finale dans la phrase. En voici un autre exemple :

Il nous faudra définir son rôle *dans la soirée*.

Dans cet énoncé, en effet, le syntagme nominal prépositionnel *dans la soirée* peut être compris soit comme un circonstant (« dans la soirée, il nous faudra définir son rôle »), soit comme une expansion du nom *rôle* (« le rôle qu'il tiendra dans la soirée, il nous faudra le définir »).

Un syntagme n'est donc un complément circonstanciel que s'il dépend d'un verbe (ou de l'ensemble de la phrase, et donc aussi du verbe, puisque le verbe est le pivot de la phrase). Si le syntagme analysé ne dépend pas d'un verbe, c'est un complément interne à un constituant : il est en fonction secondaire.

Remarque

Le verbe dont dépend le complément circonstanciel peut être à l'infinitif ou au participe, et cet infinitif ou ce participe peut avoir dans la phrase une fonction primaire ou une fonction secondaire. Ainsi, dans les énoncés suivants, *dans le parc* est complément circonstanciel de l'infinitif *se promener* ou du participe *se promenant* :

Il adore se promener *dans le parc*.

Les visiteurs se promenant *dans le parc* sont priés d'en respecter le silence.

Dans ces énoncés le syntagme infinitival *se promener dans le parc* est complément d'objet direct de *adore*, le syntagme participial *se promenant dans le parc* est épithète de *visiteurs*.

2. Caractère accessoire des compléments circonstanciels

Les compléments circonstanciels sont accessoires ; on peut les supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale :

Elle a pleuré *à cause de toi*.

Elle a pleuré.

La frontière est parfois très difficile à déterminer entre un complément essentiel et un complément accessoire. Dans les exemples, *Il est en Bretagne*, *Il se promène en Bretagne*, on voit clairement lequel est essentiel (locatif) et lequel est accessoire (complément circonstanciel). Mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, dans l'exemple suivant, le caractère essentiel ou accessoire du complément *pour le savoir* est difficilement décidable :

Peut-être qu'il leur faudra des mois *pour le savoir*.

En effet, sans *pour le savoir* la phrase n'est pas agrammaticale, mais l'écart sémantique est considérable :

Peut-être qu'il leur faudra des mois.

3. Catégorie des compléments circonstanciels

Peuvent être compléments circonstanciels :

- **les groupes nominaux, prépositionnels ou non :**

Il se promène *dans le jardin*.

Il est arrivé *le matin*.

- **les syntagmes subordonnaux :**

Il viendra *quand il pourra*.

Elle pleurait *parce que son frère lui avait tiré les cheveux*.

- **les syntagmes adverbiaux, prépositionnels ou non :**

Il dort *trop longtemps*.

Ce logiciel est opérationnel *dès maintenant*.

Il se lève *tôt*.

Il travaille *dur*.

- **les syntagmes infinitivaux, prépositionnels ou non :**

Elle s'en va *pour être indépendante*.

Il sort *courir un peu*.

- **les syntagmes participiaux prépositionnels :**

En allant à la gare, peux-tu me poster cette lettre ?

4. Valeur sémantique des compléments circonstanciels

Les compléments circonstanciels sont souvent classés dans les grammaires selon leur valeur sémantique (lieu, cause, etc.). Mais d'une part cette valeur sémantique n'est pas toujours définissable, et d'autre part elle n'apporte rien d'un point de vue syntaxique. On rappellera donc ci-dessous

les valeurs sémantiques traditionnellement répertoriées, mais, pour les analyses qu'on fera dans les exercices, on conviendra que cet étiquetage sémantique n'est pas toujours possible, et qu'il n'est pas indispensable. L'analyse comme « complément circonstanciel » est suffisante, l'adjonction d'une valeur sémantique étant facultative.

Voici donc ces différentes valeurs sémantiques des compléments circonstanciels :

- **complément circonstanciel de lieu :**

Il est entré *dans la maison*.

- **c.c. de temps :**

Il viendra *demain*.

- **c.c. de manière :**

Il a fait son travail *consciencieusement*.

- **c.c. de moyen :**

J'ai réussi à enfoncer ce clou *avec un bon marteau*.

- **c.c. d'accompagnement :**

Veux-tu sortir *avec ton frère* ?

- **c.c. de but :**

Il travaille *pour gagner un peu d'argent*.

Il est parti *chercher des cigarettes*.

- **c.c. de cause :**

Tu es resté *à cause de moi*.

Il en pleure *de joie*.

- **c.c. de conséquence :**

Il a beaucoup couru, *si bien qu'il est essoufflé*.

Il est si grand *qu'il ne passe pas sous le porche*.

- **c.c. de condition :**

Si tu sors, je viens avec toi.

- **c.c. de comparaison :**

Il danse *comme un dieu*.

- **c.c. de concession :**

Bien qu'il pleuve, je sors faire un tour.

- **c.c. d'opposition :**

Il a été collé à son examen, *alors que son frère a été reçu*.

Remarque

L'opposition met en relation deux faits qui coexistent simplement :

Paul est brun, *alors que son amie est blonde.*

La concession met en relation deux faits qui coexistent, alors que l'un aurait dû, ou devrait empêcher l'autre de se produire :

Bien qu'il fasse très froid, l'eau du bassin n'a pas gelé cette nuit.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

TD n°15 : Les expansions du nom et du pronom

Les expansions de l'adjectif et de l'adverbe

1. Les expansions du nom

Le terme d'expansion du nom désigne la fonction de tous les syntagmes qui dépendent syntaxiquement d'un nom. On définira tout d'abord la fonction exacte de ces syntagmes, puis la catégorie à laquelle ils appartiennent.

1.1. Fonctions syntaxiques des expansions du nom

Selon leur fonction exacte, les expansions du nom sont soit à gauche, soit à droite du nom :

le chat

le chat *qui dort*.

Certaines peuvent être indifféremment à droite ou à gauche du nom, mais le plus souvent avec un écart sémantique notable :

un homme *grand*

un *grand* homme.

On étudiera chacune des fonctions exactes que peuvent avoir les expansions du nom, en précisant à chaque fois leur position par rapport au nom.

Les prédéterminants

Comme leur nom l'indique, ils déterminent le nom et sont placés avant lui. Ils appartiennent à la classe des déterminants : articles, adjectifs possessifs, adjectifs démonstratifs, adjectifs numéraux ordinaux, adjectifs interrogatifs et exclamatifs, adjectifs indéfinis.

Les épithètes

Les épithètes apportent une qualification au nom, et la dépendance syntaxique se fait sans préposition. Ce sont, le plus souvent, des adjectifs, placés généralement à droite du nom, mais parfois aussi à gauche :

un guéridon *rouge*

un *beau* guéridon.

Un nom peut aussi être épithète, toujours à droite du nom :

Une opération *suicide*.

Les épithètes détachées

Les épithètes détachées sont séparées du nom dont elles dépendent par une pause à l'oral, ou une virgule à l'écrit ; elles peuvent aussi en être séparées par un autre constituant de la phrase :

Paul, *particulièrement brillant ce jour-là*, a convaincu tout le monde.

Véronique est partie, *furieuse contre la terre entière*.

Sans virgule, ce dernier exemple a un sens assez différent :

Véronique est partie *furieuse contre la terre entière*.

Ici la relation syntaxique entre le syntagme adjectival et le nom *Véronique*, sujet du verbe, est établie par l'intermédiaire du verbe, alors que dans le premier énoncé, où le syntagme adjectival est détaché par une virgule, la relation syntaxique est établie directement avec le

nom, ce qui conduit à deux interprétations quelque peu différentes : avec la virgule, l'énoncé est compris comme « Véronique est partie, et elle était furieuse contre la terre entière », et sans la virgule il est compris comme « c'est dans un état de fureur contre la terre entière que Véronique a accompli l'acte de partir ». Dans le second cas le syntagme adjectival est un attribut non essentiel. De même qu'entre les compléments circonstanciels et les locatifs, la frontière n'est pas toujours décidable entre attribut essentiel, attribut non essentiel et épithète détachée. Certains constituants sont très nettement analysables comme ayant l'une ou l'autre de ces fonctions, d'autres se situent dans une zone frontière entre attribut essentiel et attribut non essentiel, ou entre attribut non essentiel et épithète détachée, ces trois fonctions allant du plus essentiel au moins essentiel. Les trois exemples suivants rendent compte de ce rôle essentiel ou non du syntagme adjectival dans la phrase, la plus ou moins grande acceptabilité du déplacement en tête de phrase fournissant un test pour le rôle plus ou moins essentiel du constituant :

Valérie semble *épuisée*.

**Epuisée* Valérie semble.

Le procès est terminé ; Valérie en est sortie *épuisée*.

? Le procès est terminé ; *épuisée*, Valérie en est sortie.

Valérie s'est soudain arrêtée, *épuisée*.

Epuisée, Valérie s'est soudain arrêtée.

L'énoncé *épuisée, Valérie en est sortie* n'est pas agrammatical, mais il n'a pas le même sens que *Valérie en est sortie épuisée*. Avec l'adjectif en tête de phrase, qui est épithète détachée de Valérie, le procès est compris de façon absolue (« elle en est sortie, et elle était épuisée ») ; avec l'adjectif en position finale non détachée, le procès est caractérisé par la relation de l'adjectif avec le sujet (« c'est dans un état d'épuisement qu'elle en est sortie ») : dans ce cas l'adjectif est un attribut non essentiel, mais avec une pause il peut être compris comme une épithète détachée.

Les compléments du nom

Le complément du nom est relié au nom par une préposition ou un connecteur. Il peut appartenir à diverses catégories : syntagmes nominaux, pronominaux, adverbiaux, tous

prépositionnels, et syntagmes subordonaux, prépositionnels ou non. Il peut avoir diverses valeurs sémantiques (appartenance, qualification, etc.) :

un sac *à dos*

le travail *de tous*

nos amis *de toujours*

le travail *qui a été fait*.

1.2. Catégories des expansions du nom

Les expansions du nom peuvent appartenir à diverses catégories, mais toutes les catégories ne peuvent avoir toutes les fonctions possibles des expansions.

Les déterminants

L'appellation de **déterminant** a précisément été choisie pour regrouper les articles et divers « adjectifs » (indéfinis, interrogatifs...) qui ont la même fonction syntaxique par rapport au nom ; ils le déterminent et sont placés à sa gauche :

tous les enfants

des enfants

ses enfants.

Certains déterminants peuvent se combiner. En particulier, on l'a vu, les adjectifs indéfinis avec les articles. Mais le sens des adjectifs indéfinis est quelque peu différent selon qu'ils déterminent seuls le nom ou qu'ils se combinent avec un article :

Quelques enfants jouent.

Les quelques enfants jouent.

Sans l'article, *quelques* a un rôle syntaxique de déterminant, et avec l'article il est plus proche de l'épithète (*enfants* est alors déterminé par *les*, et *quelques* qualifie le nom, de façon quasi équivalente au syntagme adjectival *peu nombreux*, par exemple).

Le syntagme nominal

Un syntagme nominal peut être épithète du nom (toujours à droite du nom), ou épithète détachée (à droite ou à gauche du nom).

- Epithète

Elle a le genre *vamp*.

Ils ont fait un achat *coup de cœur*.

C'est devenu une valeur *refuge*.

- Epithète détachée

Son père, *ministre de la justice*, n'a pas du tout apprécié ses ennuis juridico-policiers.

Animateur socio-culturel, Monsieur Durand a effectué toute sa carrière dans les maisons de jeunes de la banlieue parisienne, et connaît donc bien ce problème.

Le syntagme nominal prépositionnel

Complément du nom :

le frère *de mon voisin*.

L'adjectif qualificatif et l'adjectif numéral ordinal

L'adjectif qualificatif et l'adjectif numéral ordinal peuvent être épithètes ou épithètes détachées du nom.

L'adjectif numéral ordinal est toujours à gauche du nom lorsqu'il est épithète, et il peut être à droite ou à gauche du nom quand il est épithète détachée. L'adjectif qualificatif peut être soit à droite soit à gauche du nom, sans contraintes pour l'épithète détachée, mais avec certaines contraintes pour l'épithète. Certains adjectifs qualificatifs, en effet, lorsqu'ils sont épithètes, ne peuvent être à droite du nom, en tout cas sans complémentation, d'autres ne peuvent être à gauche, d'autres enfin peuvent être soit à droite, soit à gauche, mais avec un écart sémantique important :

*un sapin *beau*

*un *poli* garçon

une *curieuse* fille, une fille *curieuse*

une *sale* tête, une tête *sale*.

Le syntagme pronominal prépositionnel

Un syntagme pronominal prépositionnel peut être complément du nom :

C'est l'avis *de tous*.

Il a relevé les noms *de ceux qui viendraient*.

Le syntagme infinitival prépositionnel

Un syntagme infinitival prépositionnel peut être complément du nom :

La tentation *de jouer* est bien grande.

Son aptitude *à inventer des histoires* est étonnante.

Le syntagme adverbial prépositionnel

L'adverbe peut être complément du nom, à condition d'être précédé d'une préposition :

des amis *de toujours*

la réception *d'hier*.

Un adverbe seul peut porter sur un nom (mais il y a souvent ambiguïté sur la portée de l'adverbe) :

Même Charles était là.

Les enfants *aussi* étaient ravis.

Le syntagme subordinal

Deux types de syntagmes subordinaux peuvent constituer une expansion du nom : la relative et la « complétive » (subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination *que*). Ces deux types de syntagmes subordinaux peuvent être compléments du nom. Dans le cas de la relative, le pronom relatif a un rôle de connecteur (il relie la relative au nom dont elle est complément), et, en même temps, il a une fonction dans le syntagme subordinal qu'il introduit (complément d'objet du verbe de la relative) :

L'espoir *que je caressais* s'est réalisé.

Dans la « complétive par *que* » la conjonction de subordination *que* n'a qu'un rôle de connecteur, et n'a pas d'autre fonction syntaxique dans le syntagme subordinal :

L'espoir *qu'il viendrait* m'a toujours soutenue dans cette épreuve.

2. Les expansions du pronom

Le pronom peut avoir toutes les expansions du nom. Mais tous les pronoms ne peuvent pas avoir toutes les expansions.

Voici quelques exemples, où l'on reconnaîtra les expansions étudiées au paragraphe précédent :

celle du voisin

celle d'ici

celle qui vient

**moi du voisin*

**moi d'ici*

moi qui viens

**je du voisin*

**je d'ici*

**je qui viens.*

Les pronoms qui offrent le plus de possibilités d'expansions sont les pronoms démonstratifs. Et ceux qui en offrent le moins sont les pronoms clitiques : ils ne peuvent avoir aucune expansion, sauf une épithète détachée, à gauche du pronom s'il est proclitique, à droite s'il est enclitique :

Ravie, elle accepta.

Vient-il, *ce traînard* ?

Les pronoms clitiques, en effet, ne sont pas accentués, et ils sont conjoints, c'est-à-dire qu'ils précèdent ou suivent le verbe et ne peuvent pas en être séparés, sauf par *ne* ou un autre pronom conjoint, ce qui bloque toute autre possibilité d'expansion.

3. Les expansions de l'adjectif

L'adjectif peut recevoir plusieurs types d'expansions, à droite ou à gauche :

- **un syntagme adverbial :**

Il est *très* mécontent.

- **un syntagme prépositionnel (nominal, pronominal, infinitival) :**

Je suis heureux *de votre promotion*.

Je suis heureux *de tout*.

Je suis heureux *d'apprendre votre promotion*.

Attention à ne pas confondre l'expansion de l'adjectif avec un sujet réel, dans le cas où l'adjectif est attribut, et le sujet réel un syntagme prépositionnel infinitival, comme dans l'exemple suivant :

Il paraît difficile *de le supprimer*.

Le syntagme infinitival prépositionnel *de le supprimer* est ici sujet réel de *paraît*, et non expansion de l'adjectif *difficile*. L'équivalent de cet énoncé est en effet : *le supprimer paraît difficile*.

- **un syntagme subordinal :**

Florence Arthaud était enfin certaine *que les autres ne pouvaient plus maintenant la rattraper*.

Remarque

Le participe, présent ou passé, peut avoir les mêmes fonctions que l'adjectif, mais les syntagmes qui en dépendent sont en fonction primaire ; un participe, même quand il est épithète, peut avoir un complément d'objet, direct ou indirect, un complément circonstanciel, un complément d'agent, un attribut, un locatif :

Il s'est mis à pleurer, anéanti *par la nouvelle*.

Elle a battu la campagne, cherchant *désespérément son enfant disparu*.

Cependant, les participes présents peuvent avoir un emploi purement adjectival, dans lequel ils ne peuvent pas avoir de complément primaire, et, dans ce cas, ils prennent les marques d'accord du genre et du nombre :

Il avait la gorge *brûlante*.

4. Les expansions de l'adverbe

L'adverbe peut avoir, comme l'adjectif, des expansions sous la forme d'un syntagme adverbial ou d'un syntagme subordinal :

- **un syntagme adverbial :**

Il est parti *très vite*.

- **un syntagme subordinal :**

Il est parti plus vite *qu'il n'aurait voulu*.

Dans ce dernier exemple, le syntagme subordinal *qu'il n'aurait voulu* est expansion de l'adverbe *plus*, lui-même expansion de l'adverbe *vite*.

Université Ibn Khaldoun - Tiaret

Faculté des lettres et langues

Département de français

Matière : Grammaire

Niveau : 1^{ère} année licence de français LMD

Semestre : S2

Exercices corrigés

1. Dans chacune des phrases suivantes, indiquez le syntagme nominal, le syntagme verbal et, éventuellement, le syntagme prépositionnel, constituants de la phrase.

- a) Il avait des mains très fines, très blanches, presque féminines.
- b) Cette invraisemblable histoire de gens qui se cherchent, se trouvent et se perdent tour à tour donne la migraine.
- c) Malgré son air de ne pas y toucher et ses manières discrètes, ce garçon passe pour coléreux et très autoritaire.
- d) Dans les restaurants du Périgord, région bien connue des gastronomes, on peut manger d'excellents foies gras truffés.
- e) Les heures supplémentaires ainsi que le relevé du nombre d'heures des travailleurs à domicile et des collaborateurs extérieurs devront être remis au chef du personnel par chaque responsable lundi.

2. Dans chacune des phrases suivantes, indiquez le (ou les) type(s) et le matériau, puis donnez les constituants immédiats du matériau. Par exemple :

Mathilde n'arrive pas ! Type = Exclamatif + Négatif ; Matériau = Mathilde arrive ; SN = Mathilde ; SV = arrive.

- a) Notez l'air buté de l'inculpé.
- b) C'est mon frère qui a été arrêté par la police à l'entrée de l'immeuble.

- c) Les missionnaires distribuaient-ils des cacahuètes aux indigènes dans cette province du Mississippi ?
- d) A quelques mètres du lieu de l'accident, le blessé fut relevé par des badauds compatissants.
- e) N'ayez pas l'air d'être au courant demain matin.

3. Chacune des phrases suivantes, sans ponctuation ni intonation, a deux interprétations, selon le constituant dont le SP fait partie (cf. l'exemple *Mon voisin rêve à ses vacances au bord de la mer*). Donnez une paraphrase illustrant chaque interprétation [par exemple pour la phrase ci-dessus : a) *Mon voisin, qui est au bord de la mer, rêve à ses vacances* et b) *Mon voisin rêve aux vacances qu'il passera au bord de la mer*].

- a) Il applaudit la scène du balcon.
- b) On l'avait jugé apte au service militaire.
- c) Le forcené tirait sur sa fenêtre.
- d) Il expliqua le problème au tableau.

4. Dans le texte suivant, dites à quelle catégorie appartiennent les syntagmes en italique.

Je ne sais pas *si on tire d'autres coups de feu*. J'ai la sensation d'entendre d'autres détonations. Mais sans m'arrêter je cours, *zigzaguant entre les baraques*, serrant mes appareils *contre ma poitrine*. Jusqu'à l'endroit où j'ai laissé ma moto *derrière une cabane en tôle ondulée*. Je mets le moteur en route et je bondis en selle comme un cow-boy. *Maintenant* je suis d'un calme effrayant. Mais, dans ma poitrine, mon cœur *saute* comme dans une cage. Ce n'est que lorsque je suis à *l'abri* dans ma chambre, à Stellenbosch, allongé sur mon lit, que je commence à *trembler*. Et j'ai besoin de beaucoup de temps pour que mes pensées redeviennent *cohérentes*.

André Brink, *Un acte de terreur*, Poche, p.357.

5. Dans le texte suivant, relevez tous les syntagmes nominaux et tous les syntagmes nominaux prépositionnels, et donnez la catégorie des syntagmes qu'ils enchâssent.

Puis il retombe dans son silence et son immobilité frileuse, au moment où la nuit, plus noire après les lumières de Monte-Carlo, nous reprend. Les phares, qu'on vient d'allumer, ouvrent devant nous une baie, un tunnel de clarté, cerné d'un pâle et trépidant arc-en-ciel. L'air sec, moins froid, ouvre mes narines, et je m'appuie de la nuque au pli de la capote baissée, avec la détente, la sécurité que me donne la certitude d'être, jusqu'à Nice, invisible, mieux voilée par la nuit que par mon masque aux yeux de verre...

-Pardon, dit la voix de Jean, qui vient, de ses genoux, d'effleurer les miens.

Colette, *L'Entrave*, Flammarion, p.29.

6. Dans les phrases suivantes, relevez les syntagmes subordonnaux.

- a. Ayant décidé de partir très tôt, il a pensé que le mieux était d'aller à la gare en taxi.
- b. On a tort de toujours vouloir savoir.
- c. Je suis ravie qu'il ait décidé de venir.
- d. Je me demande bien ce qu'il a pu lui dire.
- e. J'ai entendu pleurer leur bébé, mais je ne savais pas que c'était si grave.
- f. Le train étant arrivé en retard, il a raté le bus qu'il devait prendre à la gare.
- g. Je me demande bien ce qu'il aurait fait si tu n'étais pas arrivé.
- h. Comme je n'ai pas bien compris ce qu'il m'a dit au téléphone, je lui poserai la question quand il viendra.
- i. A qui parlais-tu tout à l'heure ?
- j. As-tu vu l'accident se produire ?

7. Dans les phrases suivantes, dites si les infinitifs et les participes sont la tête d'un syntagme subordinal ou bien d'un syntagme infinitival ou participial, et justifiez votre réponse.

- a. Les candidats ayant tous réussi leur examen, il n'y aura pas de session de rattrapage.
- b. Les candidats ayant réussi leur examen sont priés de venir retirer leur diplôme au secrétariat.

- c. Ils sont rentrés sans faire de bruit.
- d. Sortis de cours de bonne heure, ils sont allés boire un verre à la cafétéria.
- e. Mon livre étant terminé, je souffle un peu.
- f. Je vois venir le temps des soucis.
- g. Il a entendu son fils rentrer, et il est allé l'accueillir.
- h. Soignée à temps, cette maladie n'est pas grave.
- i. Quand penses-tu pouvoir venir ?
- j. Une idée chassant l'autre, j'ai oublié ce que je voulais te dire.

8. Inventez une phrase contenant un syntagme nominal enchâssant un syntagme subordinal qui enchâsse un autre syntagme subordinal, ce dernier enchâssant lui-même un syntagme adjectival d'au moins dix mots enchâssant lui aussi un syntagme subordinal.

9. Dans le texte suivant, séparez les phrases syntaxiques de deux barres verticales et dites si ce sont des phrases simples ou des phrases complexes. Dans les phrases complexes, soulignez les syntagmes subordinaux.

J'allais assez rarement à ses soirées intimes, mais elle me recevait toujours bien. Elle n'avait pour moi, je le sentais, aucun attachement véritable, rien qu'une affection distraite de vieille dame indulgente. Et pourtant je l'aimais presque. J'aimais ses mains, un peu gonflées, que serrait l'anneau des bagues, ses yeux fatigués et son accent limpide. La princesse, comme ma mère, employait ce doux français fluide du siècle de Versailles, qui donne aux moindres mots la grâce attardée d'une langue morte. Je retrouvais chez elle, comme plus tard chez vous, un peu de mon parler natal. Elle faisait de son mieux pour me former au monde ; elle me prêtait les livres des poètes ; elle les choisissait tendres, superficiels et difficiles. La princesse de Mainau me croyait raisonnable ; c'était le seul défaut qu'elle ne me pardonnait pas.

Marguerite Yourcenar, *Alexis ou le traité du vain combat*, Folio, p.87.

10. Dans le texte suivant, séparez les phrases syntaxiques de deux barres verticales, soulignez de deux traits le pivot de la phrase, et d'un trait les verbes subordonnés (têtes des syntagmes subordonnaux).

Lui connaissait une filière et à Rambert, qui s'en étonnait, il expliqua que, depuis longtemps, il fréquentait tous les cafés d'Oran, qu'il y avait des amis et qu'il était renseigné sur l'existence d'une organisation qui s'occupait de ce genre d'opérations. La vérité était que Cottard, dont les dépenses dépassaient désormais les revenus, s'était mêlé à des affaires de contrebande sur les produits rationnés. Il revendait ainsi des cigarettes et du mauvais alcool dont les prix montaient sans cesse et qui étaient en train de lui rapporter une petite fortune.

-En êtes-vous bien sûr ?

Albert Camus, *La peste*, Folio, p. 143.

11. Dans le texte de Camus, faites l'analyse de chaque phrase syntaxique en fonctions primaires au premier niveau.

12. Inventez :

- une phrase simple contenant un syntagme infinitival, prépositionnel ou non,
- et une phrase complexe contenant un syntagme subordinal dont le pivot sera un infinitif.

13. Inventez :

- une phrase simple contenant un syntagme participial,
- et une phrase complexe contenant un syntagme subordinal dont le pivot sera un participe.

14. Relevez et analysez les sujets à tous les niveaux dans chacune des phrases suivantes.

1. Cependant, tout le temps qu'avait duré cette diversion tragique, l'équipage étant absorbé par une question de vie ou de mort, on n'avait guère su ce qui se passait hors de la corvette.

2. Qui a du vent a du flot.
3. Ni riant ni triste, tel est le marin.
4. Où sommes-nous, pilote ?
5. A l'est apparaissait une blancheur qui était le lever du jour, à l'ouest blêmissait une autre blancheur qui était le coucher de la lune.
6. Sur ces deux clartés se dessinaient, droites et immobiles, des silhouettes noires.
7. Toute la croisière est-elle là ?
8. Reconnaître est quelque chose, connaître est mieux.
9. Vive la République !
10. Nous allons voir se lever notre dernier soleil.

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Folio.

15. Dans les phrases suivantes, dites si le pronom *il* est un sujet impersonnel, un sujet apparent, un pronom de reprise ou un sujet personnel.

1. Tout à coup, dans ce vaste et tumultueux silence de l'océan, il s'éleva une voix qui, grossie par le porte-voix comme par le masque d'airain de la tragédie antique, semblait presque surhumaine.
2. Il y avait sur la mer on ne sait quelle sombre attente.
3. Y a-t-il un homme de bonne volonté ?
4. Il va courir, lui aussi, de sérieux dangers.
5. Mais, même dans une telle affection, un tel homme était-il vulnérable ?

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Folio.

16. Étude du sujet dans les phrases suivantes.

1. Il est interdit de fumer.
2. Qui vivra verra.
3. Qu'il ait décidé de partir ne m'étonne pas.

4. Les gens qui lisent beaucoup de romans le connaissent bien.
5. Il faut qu'on lui demande comment ça s'est passé.
6. Paul a brûlé ses vieux papiers.
7. La grosse bûche brûle dans la cheminée.
8. Il a été brûlé par une bûche incandescente.
9. Le facteur est-il passé ?
10. Partir à cette heure-ci, c'est de la folie.

17. Relevez et analysez les compléments d'objet à tous les niveaux dans chacune des phrases suivantes.

1. La mer ne dit jamais tout de suite ce qu'elle veut.
2. On pourrait presque dire que la mer a une procédure.
3. Elle ébauche une bourrasque et elle y renonce.
4. Et à la perte sur les brisants s'ajoutait l'extermination par les combats.
5. Cela sert de reposoir à la mouette rieuse quand elle s'en va de Hollande et au grand goëland à manteau noir.
6. Valazé avait annoncé à la Convention que dix frégates et six vaisseaux de ligne croisaient dans la Manche.
7. Il va courir, lui aussi, de sérieux dangers.
8. Le capitaine passa sa longue-vue au pilote.
9. Combien décidément avons-nous de pièces en état de feu ?
10. Il nous est confié, nous devons le conserver.

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Folio.

18. Dans les phrases suivantes, remplacez les points de suspension par un pronom personnel et donnez sa fonction.

1. Il...a renoncé.
2. On...a nommé responsable de secteur.
3. Il...ont désigné un successeur.
4. Ils...ont désigné comme successeur au trône.
5. On... ... a avertis au dernier moment.

19. Étude des compléments d'agent dans les phrases suivantes.

1. La Convention fut toisée par les myopes.
2. Demain vous recevrez votre commission en règle, signée de tous les membres du Comité de salut public.
3. Sa table était contrebutée par quatre monstres ailés à un seul pied, qu'on eût dit sortis de l'Apocalypse pour assister à la révolution.
4. Le comité de sûreté générale communiquait directement avec le comité de salut public par un couloir obscur, éclairé nuit et jour d'un réverbère, où allaient et venaient les espions de tous les partis.

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Folio.

20. Étude des attributs dans les phrases suivantes.

1. Lord Evandale était un de ces jeunes Anglais irréprochables de tout point, comme en livre à la civilisation la haute vie britannique.
2. Sa tête pure, mais froide, semblait une copie en cire de la tête du Méléagre ou de l'Antinoüs.
3. La chaîne est ici trop épaisse et l'hypogée trop éloigné des autres pour que ces taupes de malheur aient pu, en grattant le roc, prolonger leurs mines jusqu'ici.
4. La chaleur devenait si intense que le jeune lord se défit de son paletot blanc, et le docteur de son habit noir, que suivirent bientôt leur gilet et leur chemise.
5. Tout à coup il parut illuminé d'une idée subite et fit volte face.
6. Nous sommes bien les premiers vivants qui aient pénétré ici depuis que dans cette tombe le mort, quel qu'il soit, a été abandonné à l'éternité et à l'inconnu.
7. Bien qu'habitué à ne pas manifester ses émotions, car rien n'est plus contraire aux règles du haut dandysme que de se reconnaître, par la surprise ou l'admiration, inférieur à quelque chose, le jeune seigneur ne put retenir un oh ! prolongé, et modulé de la façon la plus britannique.
8. Peut-être, répondit lord Evandale tout pensif, notre civilisation, que nous croyons culminante, n'est-elle qu'une décadence profonde.
9. Tu me rends presque honteuse, car c'est mon âme qui pleure à travers la musique.

10. Ces merveilles laissèrent le pharaon insensible.

Théophile Gautier, *Le Roman de la momie*, Garnier-Flammarion.

21. Étude des locatifs dans les phrases suivantes.

1. A cette heure il est peut-être perdu. Être en mer, c'est être devant l'ennemi.
2. Gacquoil était à la barre, pensif.
3. Où sommes-nous, pilote, demanda-t-il ?
4. A l'ouest l'abîme, à l'est le carnage ; on était entre un naufrage et un carnage.
5. Dans ce canot, il y avait deux hommes, le vieux passager qui était à l'arrière, et le matelot « de bonne volonté » qui était à l'avant.
6. Nos deux damnations sont dans ta main.
7. Les provisions qui étaient dans le canot ne furent pas inutiles.
8. J'irai du côté de Fougères, toi du côté de Bazouges.
9. Tu iras ensuite, par les chemins que tu inventeras, au bois d'Astillé.
10. Tu iras ensuite au bois de Rougefeu où est Miélette qui saute par dessus les ravins en s'arc-boutant sur une longue perche.

Victor Hugo, *Quatrevingt-treize*, Folio.

22. Étude des circonstants dans le texte suivant.

Le colonel Aureliano Buendia fut à l'origine de trente-deux soulèvements armés et autant de fois vaincu. De dix-sept femmes différentes, il eut dix-sept enfants mâles qui furent exterminés l'un après l'autre dans la même nuit, alors que l'aîné n'avait pas trente-cinq ans. Il échappa à quatorze attentats, à soixante-trois embuscades et à un peleton d'exécution. Il survécut à une dose massive de strychnine versée dans son café et qui eût suffi à tuer un cheval. Il refusa l'Ordre du Mérite que lui décernait le président de la République. Il fut promu au commandement général des forces révolutionnaires, son autorité s'étendant sur tout le pays, d'une frontière à l'autre, et devint l'homme le plus craint des gens au pouvoir, mais jamais il ne permit qu'on le prît en photographie. Il déclina l'offre de pension à vie qu'on

lui fit après la guerre et vécut jusqu'à ses vieux jours des petits poissons en or qu'il fabriquait dans son atelier de Macondo.

Gabriel Garcia Marquez, *Cent ans de solitude*, Seuil, p. 114.

23. Étude des expansions du nom et du pronom dans le texte suivant.

Je n'ai gardé que de bons souvenirs de ces dimanches, dont on dit en général qu'ils sont détestés par les enfants. Pourtant, j'y repense sans nostalgie : je n'ai pas l'impression que ma façon de vivre, mes rapports au monde, aient fondamentalement changé ; quant à la narration présente, que je poursuis contre moi-même jour après jour, je me demande si elle diffère tellement de la transposition patiente, inexacte et absurde, du théâtre complet de Schiller. Comme dessert, Papa nous lisait (assez mal) des passages particulièrement polémiques et violents, aux plaisanteries souvent obscènes, toujours injurieux envers les institutions républicaines et leurs représentants au pouvoir, choisis dans les derniers articles de Daudet ou de Maurras.

Alain Robbe-Grillet, *Le Miroir qui revient*, Éd. De Minuit, p. 53.

24. Dans chacune des phrases suivantes, relevez et analysez les expansions de l'adjectif.

1. Il eut l'impression qu'il s'agissait d'une enquête destinée à recenser les cas des personnes susceptibles d'être renvoyées dans leur résidence habituelle.
2. On lui précisa alors que c'était au cas où il tomberait malade de la peste et en mourrait.
3. Peut-être aussi parce que c'était particulièrement difficile pour un fils d'ouvrier comme moi.
4. Les images qui lui étaient les plus difficiles à porter alors, du moins selon ce qu'il en disait à Rieux, étaient celles de Paris.
5. Les jours suivants, la même scène se renouvela, mais on pouvait lire sur les traits du petit vieux une tristesse et un désarroi de plus en plus manifestes.

6. Il n'était jamais sorti de sa ville, sauf un jour où, obligé de se rendre à Alger pour des affaires de famille, il s'était arrêté à la gare la plus proche d'Oran, incapable de pousser plus loin l'aventure.

7. Au petit matin, des souffles légers parcoururent la ville encore déserte.

8. En réalité, ce journal s'est borné très rapidement à publier des annonces de nouveaux produits, infaillibles pour prévenir la peste.

9. Ils sont meilleurs qu'ils ne paraissent.

10. En cela du moins, lui, Rieux, croyait être sur le chemin de la vérité, en luttant contre la création telle qu'elle était.

Albert Camus, *La Peste*, Folio.

25. Dans chacune des phrases suivantes, relevez et analysez les expansions de l'adverbe.

1. Le plafond se trouva badigeonné assez rapidement.

2. On accusa, les Coupeau d'aller trop vite et de faire des embarras.

3. Hier encore, j'ai vu ce sournois de Boche se frotter aux jupes de Mme Gaudron.

4. Gervaise, la gorge serrée, attendait toujours, elle se demandait si réellement Virginie lui avait pardonné sa fessée tant que ça.

5. Les assiettes furent si proprement torchées, qu'on n'en changea pas pour manger les pois au lard.

6. Il arrivait un peu tard, mais ça ne faisait rien.

7. Coupeau les regarda, s'expliqua très carrément. Ils n'allaient pas faire les dindes, peut-être !

8. Est-ce qu'il allait faire son andouille encore longtemps ?

9. C'était comme Nana : on l'élevait joliment mal, à son avis.

10. Cette nuit-là, elle dormit joliment bien, dans la bonne chaleur et les chatouilles du matelas de plume.

Émile Zola, *L'Assommoir*, Poche.

26. Dans les phrases suivantes, relevez les syntagmes adjectivaux et dites s'ils sont en fonction primaire ou en fonction secondaire.

1. Enfin, on me laissa tranquille.
2. Les princes du lieu se montraient amicaux.
3. Tu prends un grand vase de bronze, haut comme une fille nubile.
4. Le vent est contraire, il faut ramer. Le retour sera meilleur.
5. Les noms de Néréides m'étaient désormais aussi familiers que le mien.
6. Quand il chantait, il se tenait bien droit, tout raide, le ventre en avant.
7. Les flammes dansantes éclairent des visages ahuris ; et moi, malheureux, je suis content de cette stupeur.
8. Pourquoi les aèdes avaient-ils une cithare, que leur voix rendait inaudible ?
9. J'ai dû réciter, en ces jours-là, des milliers et des milliers de vers (...). Et toujours à pleine voix, la gorge brûlante, les tempes battantes, le souffle court.
10. Mon père tenait pour méprisables ces gens qui savent tout au plus fabriquer des épées et des pointes de lance.

Jean-Louis Backès, *Carènes*, Grasset.

27. Dans les phrases suivantes, relevez les syntagmes adverbiaux et dites s'ils sont en fonction primaire ou en fonction secondaire.

1. Quelquefois Haase ou Crémieux se trouvaient par hasard auprès de la bagarre.
2. Encore tout frémissant de la défaite, il repartait à disputer, narguant par des gestes moqueurs ceux qui nous entouraient.

3. Là se trouvait un carré avec des bosquets et un banc.
4. Il portait vers ceux qui l'attaquaient naguère des regards presque mélancoliques.
5. De ma fenêtre, je découvrais presque tout le domaine.
6. Ses lettres, fort détaillées, me décrivait les régions qu'il visitait. Il portait, sur le pays et les gens, des jugements critiques bien rares à notre âge et qui me paraissaient le signe d'un cerveau supérieur.
7. Ce rapprochement fortifia grandement dans mon esprit la cause de Silbermann.
8. Bientôt, l'exigence de Silbermann qui me retenait auprès de lui sans souci de mes devoirs de famille apporta quelque irrégularité dans mes habitudes et me valut les remontrances de mon père.
9. Quelquefois, peut-être, mes parents voyaient un sourire rayonner vaguement sur mon visage.
10. Il a vendu comme authentiquement anciens des objets qui ne le sont pas ou qui avaient été restaurés.

Jacques de Lacretelle, *Silbermann*, Folio.

Corrigés des exercices

1.

Phrase 1 : $P = SN + SV$; $SN = \text{il}$; $SV = \text{avait des mains très fines, très blanches, presque féminines}$

Phrase 2 : $P = SN + SV$; $SN = \text{cette invraisemblable histoire de gens qui se cherchent, se trouvent et se perdent tour à tour}$; $SV = \text{donne la migraine}$

Phrase 3 : $P = SP + SN + SV$; $SP = \text{malgré son air de ne pas y toucher et ses manières discrètes}$; $SN = \text{ce garçon}$; $SV = \text{passe pour coléreux et très autoritaire}$

Phrase 4 : $P = SP + SN + SV$; $SP = \text{dans les restaurants du Périgord, région bien connue des gastronomes}$; $SN = \text{on}$; $SV = \text{peut manger d'excellents foies gras truffés}$

Phrase 5 : Cette phrase a un type Déclaratif + Passif ; il faut donc rétablir la structure fondamentale pour analyser le matériau : $P = SN + SV + SP$; $SN = \text{chaque responsable}$; $SV = \text{devra remettre au chef du personnel les heures supplémentaires ainsi que le relevé du nombre d'heures des travailleurs à domicile et des collaborateurs extérieurs}$; $SP = \text{lundi}$.

2.

Phrase 1 : Type = Impératif ; Matériau = vous notez l'air buté de l'inculpé ; $SN = \text{vous}$; $SV = \text{notez l'air buté de l'inculpé}$

Phrase 2 : Type = Déclaratif + Emphase + Passif ; Matériau = la police a arrêté mon frère à l'entrée de l'immeuble ; $SN = \text{la police}$; $SV = \text{a arrêté mon frère}$; $SP = \text{à l'entrée de l'immeuble}$

Phrase 3 : Type = Interrogatif ; Matériau = les missionnaires distribuaient des cacahuètes aux indigènes dans cette province du Mississippi ; $SN = \text{les missionnaires}$; $SV = \text{distribuaient des cacahuètes aux indigènes}$; $SP = \text{dans cette province du Mississippi}$

Phrase 4 : Type = Déclaratif + Passif ; Matériau = des badauds compatissants relevèrent le blessé à quelques mètres du lieu de l'accident ; $SN = \text{des badauds compatissants}$; $SV = \text{relevèrent le blessé}$; $SP = \text{à quelques mètres du lieu de l'accident}$

Phrase 5 : Type = Impératif + Négatif ; Matériau = vous avez l'air d'être au courant demain matin ; SN = vous ; SV = avez l'air d'être au courant ; SP = demain matin.

3.

Phrase 1 : a) Du balcon où il se trouve, il applaudit la scène. (Du balcon est un SP constituant de phrase). b) Il applaudit la scène qui se passe au balcon. (du balcon est modificateur de la scène à l'intérieur du SV).

Phrase 2 : a) Quand il était au service militaire, on l'avait jugé apte. (au service militaire est un SP de phrase ; le complément de apte n'est pas exprimé). b) On l'avait jugé apte à faire son service militaire. (SP complément de apte).

Phrase 3 : a) Assis sur sa fenêtre, le forcené tirait [sur la foule par exemple]. (SP de phrase). b) Le forcené tirait en direction de sa fenêtre, visait sa fenêtre (SP constituant du SV).

Phrase 4 : a) Il est allé au tableau pour expliquer le problème (SP de phrase). b) Il a expliqué le problème exposé sur le tableau (SP modificateur du SN constituant de SV).

4. Catégorie des syntagmes en italique dans le texte proposé.

si on tire d'autres coups de feu : S. Sub.

la sensation d'entendre d'autres détonations : S. N.

zigzaguant entre les baraques : S. Part.

contre ma poitrine : S. N. Prép.

derrière une cabane en tôle ondulée : S. N. Prép.

maintenant : S. Adv.

saute : S. V.

à l'abri : S. N. Prép.

à trembler : S. Inf. Prép.

cohérentes : S. Adj.

5. Relevé des syntagmes nominaux et des syntagmes nominaux prépositionnels dans le texte proposé. On indique pour chacun la catégorie des syntagmes qu'il enchâsse.

a) *dans son silence et son immobilité frileuse* : deux S. N. Prép. Coordonnés par *et*, la préposition n'étant pas répétée.

- Syntagme enchâssé : *frileuse*, S. Adj.

b) *au moment où la nuit, plus noire après les lumières de Monte-Carlo, nous reprend* : S. N. Prép.

- Syntagmes enchâssés :

• *où la nuit, plus noire après les lumières de Monte-Carlo, nous reprend* : S. Sub.

• *la nuit, plus noire après les lumières de Monte-Carlo* : S. N.

• *plus noire après les lumières de Monte-Carlo* : S. Adj.

• *plus* : S. Adv.

• *après les lumières de Monte-Carlo* : S. N. Prép.

• *de Monte-Carlo* : S. N. Prép.

c) *les phares, qu'on vient d'allumer* : S. N.

- Syntagme enchâssé : *qu'on vient d'allumer*, S. Sub.

d) *une baie, un tunnel de clarté, cerné d'un pâle et trépidant arc-en-ciel* : S.N.

- Syntagmes enchâssés :

• *un tunnel de clarté, cerné d'un pâle et trépidant arc-en-ciel* (on peut

aussi considérer que ce S.N. est juxtaposé à une baie)

- *de clarté* : S. N. Prép.
- *cerné d'un pâle et trépidant arc-en-ciel* : S. Adj. (ou S. Part.)
- *d'un pâle et trépidant arc-en-ciel* : S. N. Prép.
- *Pâle et trépidant* : S. Adj. Composé de deux adjectifs coordonnés

e) *l'air sec, moins froid* : S. N.

- Syntagmes enchâssés :

- *sec* : S. Adj.
- *moins froid* : S. Adj. Juxtaposé au précédent

f) *mes narines* : S. N.

g) *de la nuque* : S. N. Prép.

h) *au pli de la capote baissée* : S. N. Prép.

- Syntagmes enchâssés :

- *de la capote baissée* : S.N.Prép.
- *baissée* : S. Adj. (ou S. Part.)

i) *avec la détente, la sécurité que me donne la certitude d'être, jusqu'à*

Nice, invisible, mieux voilée par la nuit que par mon masque aux yeux

***de verre* : deux S. N. Prép. Juxtaposés**

- Syntagmes enchâssés :

- *que me donne la certitude d'être, jusqu'à Nice, invisible, mieux voilée par la nuit que par mon masque aux yeux de verre* : S. Sub.
- *la certitude d'être, jusqu'à Nice, invisible, mieux voilée par la nuit que par mon masque aux yeux de verre* : S. N.

- *d'être, jusqu'à Nice, invisible, mieux voilée par la nuit que par mon masque aux yeux de verre* : S. Inf. Prép.
- *jusqu'à Nice* : S. N. Prép.
- *invisible, mieux voilée par la nuit que par mon masque aux yeux de verre* : deux S. Adj. Juxtaposés
- *mieux...que par mon masque aux yeux de verre* : S. Adv.
- *par la nuit* : S. N. Prép.
- *par mon masque aux yeux de verre* : S. N. Prép.
- *aux yeux de verre* : S. N. Prép.
- *de verre* : S. N. Prép.

j) *la voix de Jean, qui vient, de ses genoux, d'effleurer les miens* : S.N.

- Syntagmes enchâssés :

- *de Jean, qui vient, de ses genoux, d'effleurer les miens* : S.N.Prép.
- *qui vient, de ses genoux, d'effleurer les miens* : S. Sub.
- *qui* : S. Pron.
- *les miens* : S. Pron.
- *de ses genoux* : S. N. Prép.

6. Relevé des syntagmes subordinaux dans chacune des phrases proposées.

- a. *que le mieux était d'aller à la gare en taxi.*
- b. aucun syntagme subordinal.
- c. *qu'il ait décidé de venir.*
- d. *(ce) qu'il a pu lui dire.*
- e. *pleurer leur bébé,*
que c'était si grave.

- f. *le train étant arrivé en retard,*
qu'il devait prendre à la gare.
- g. *(ce) qu'il aurait fait si tu n'étais pas arrivé,* qui enchâsse *si tu n'étais pas arrivé.*
- h. *comme je n'ai pas bien compris ce qu'il m'a dit au téléphone,* qui enchâsse *(ce) qu'il m'a dit au téléphone.* La phrase contient un autre syntagme subordinal, *quand il viendra.*
- i. aucun syntagme subordinal.
- j. *l'accident se produire* (subordonnée infinitive).

7. Relevé des syntagmes subordinaux (subordonnées infinitives ou participiales), des syntagmes infinitivaux et des syntagmes participiaux dans chacune des phrases proposées.

- a. *les candidats ayant tous réussi leur examen* : S. Sub. (sujet propre).
- b. *ayant réussi leur examen* : S. Part. (pas de sujet propre, *candidat* est sujet du verbe *sont priés*),
de venir retirer leur diplôme au secrétariat : S. Inf. Prép. (pas de sujet propre, et introduit par une préposition),
retirer leur diplôme au secrétariat : S. Inf. (pas de sujet propre).
- c. *sans faire de bruit* : S. Inf. Prép. (pas de sujet propre).
- d. *sortis de cours de bonne heure* : S. Part. (pas de sujet propre),
boire un verre à la cafétéria : S. Inf. (pas de sujet propre).
- e. *mon livre étant terminé* : S. Sub. (*mon livre* est sujet du participe, et *je* est sujet du verbe principal).
- f. *venir le temps des soucis* : S. Sub. (*le temps des soucis* est sujet de l'infinitif, et *je* est sujet du verbe principal).
- g. *son fils rentrer* : S. Sub. (*son fils* est sujet de l'infinitif, et *il* est sujet du verbe principal),
l'accueillir : S. Inf. (pas de sujet propre).
- h. *soignée à temps* : S. Part. (pas de sujet propre).
- i. *pouvoir venir* : S. Inf. (pas de sujet propre),
venir : S. Inf. (pas de sujet propre).

- j. *une idée chassant l'autre* : S. Sub. (*une idée* est sujet du participe, et *j'* est sujet du verbe principal),
te dire : S. Inf. (pas de sujet propre).

8. Phrase contenant un syntagme nominal enchâssant un syntagme subordinal qui enchâsse un autre syntagme subordinal, ce dernier enchâssant lui-même un syntagme adjectival d'au moins dix mots enchâssant lui aussi un syntagme subordinal.

J'ai acheté à mon fils un livre que j'avais lu quand j'étais tout jeune, plus jeune à mon avis qu'il ne l'est actuellement.

- Syntagme nominal enchâssant un syntagme subordinal : *un livre que j'avais lu quand j'étais tout jeune, plus jeune à mon avis qu'il ne l'est actuellement.*
- Syntagme subordinal enchâssé dans le précédent et enchâssant un autre syntagme subordinal : *que j'avais lu quand j'étais tout jeune, plus jeune à mon avis qu'il ne l'est actuellement.*
- Syntagme subordinal enchâssé dans le précédent : *quand j'étais tout jeune, plus jeune à mon avis qu'il ne l'est actuellement.*
- Syntagme adjectival enchâssé dans le précédent et enchâssant un syntagme subordinal : *tout jeune, plus jeune à mon avis qu'il ne l'est actuellement.*
- Syntagme subordinal enchâssé dans le précédent : *qu'il ne l'est actuellement.*

9. Relevé des phrases syntaxiques du texte proposé. On indique s'il s'agit d'une phrase simple ou d'une phrase complexe, et dans les phrases complexes on souligne en gras les syntagmes subordinaux.

J'allais assez rarement à ses soirées intimes : phrase simple.

mais elle me recevait toujours bien : phrase simple.

Elle n'avait pour moi (...) aucun attachement véritable, rien qu'une affection distraite de vieille dame indulgente : phrase simple.

je le sentais : phrase simple.

Et pourtant je l'aimais presque : phrase simple.

*j'aimais ses mains, un peu gonflées, **que serrait l'anneau des bagues**, ses yeux fatigués et son accent limpide* : phrase complexe.

*La princesse, comme ma mère, employait ce doux français fluide du siècle de Versailles, **qui donne aux moindres mots la grâce attardée d'une langue morte** :* phrase complexe.

Je retrouvais chez elle, comme plus tard chez vous, un peu de mon parler natal : phrase simple.

Elle faisait de son mieux pour me former au monde : phrase simple.

elle me prêtait les livres des poètes : phrase simple.

elle les choisissait tendres, superficiels et difficiles : phrase simple.

La princesse de Mainau me croyait raisonnable : phrase simple.

*c'était le seul défaut **qu'elle ne me pardonnait pas** :* phrase complexe.

10. Les phrases syntaxiques du texte proposé sont séparées par deux barres verticales, le pivot de la phrase est en gras et les verbes subordonnés sont en italique.

Lui **connaissait** une filière **II** et à Rambert, qui s'en *étonnait*, il **expliqua** que, depuis longtemps, il *fréquentait* tous les cafés d'Oran, qu'il y *avait* des amis et qu'il *était renseigné* sur l'existence d'une organisation qui *s'occupait* de ce genre d'opérations.**II** La vérité **était** que Cottard, dont les dépenses *dépassaient* désormais les revenus, *s'était mêlé* à des affaires de contrebande sur les produits rationnés.**II** Il **revendait** ainsi des cigarettes et du mauvais alcool dont les prix *montaient* sans cesse et qui *étaient* en train de lui rapporter une petite fortune.**II** – En **êtes-vous bien sûr ?II**

11. Analyse en fonctions primaires au premier niveau de chaque phrase syntaxique du texte de Camus.

a) **Séquence :** lui

Catégorie : S. Pron.

Fonction : sujet

Séquence : connaissait

Catégorie : S. V.

Fonction : pivot

Séquence : une filière

Catégorie : S. N.

Fonction : COD

b) Séquence : et

Catégorie : conj. de coord.

Fonction : relie les deux phrases syntaxiques

Séquence : à Rambert, qui s'en étonnait

Catégorie : S. N. Prép.

Fonction : COI

Séquence : il

Catégorie : S. Pron.

Fonction : sujet

Séquence : expliqua

Catégorie : S. V.

Fonction : pivot

Séquence : que, depuis longtemps, il fréquentait tous les cafés d'Oran

Catégorie : S. Sub.

Fonction : COD

Séquence : qu'il y avait des amis

Catégorie : S. Sub.

Fonction : COD

Séquence : et qu'il était renseigné sur l'existence d'une organisation qui s'occupait de ce genre d'opération

Catégorie : S. Sub.

Fonction : COD

c) Séquence : La vérité

Catégorie : S. N.

Fonction : sujet

Séquence : était

Catégorie : S. V.

Fonction : pivot

Séquence : que Cottard, dont les dépenses dépassaient désormais les revenus, s'était mêlé à des affaires de contrebande sur les produits rationnés

Catégorie : S. Sub.

Fonction : Attr. Du sujet

d) Séquence : Il

Catégorie : S. Pron.

Fonction : sujet

Séquence : revendait

Catégorie : S. V.

Fonction : pivot

Séquence : ainsi

Catégorie : S. Adv.

Fonction : c. circ.

Séquence : des cigarettes

Catégorie : S. N.

Fonction : COD

Séquence : et du mauvais alcool dont les prix montaient sans cesse et qui étaient en train de lui apporter une petite fortune

Catégorie : S. N.

Fonction : COD

e) Séquence : En (...) bien sûr

Catégorie : S. Adj.

Fonction : Attr. du sujet

Séquence : êtes

Catégorie : S. V.

Fonction : pivot

Séquence : vous

Catégorie : S. Pron.

Fonction : sujet

12. Phrase simple contenant un syntagme infinitival.

Il est toujours intéressant de s'informer sur les dernières nouveautés parues.

-Syntagme infinitival prépositionnel : *de s'informer sur les dernières nouveautés parues.*

Phrase complexe contenant un syntagme subordinal dont le pivot est un infinitif.

J'ai vu un couple de flamants roses s'envoler.

-Syntagme subordinal dont le pivot est un infinitif : *un couple de flamants roses s'envoler.*

13. Phrase simple contenant un syntagme participial.

Parlant tout bas, il pensait que son voisin ne l'entendait pas.

-Syntagme participial : *Parlant tout bas*

Phrase complexe contenant un syntagme subordinal dont le pivot est un participe.

Le match de Foot-ball ayant été reporté, le stade sera vide demain.

-Syntagme subordinal dont le pivot est un participe : *Le match de Foot-ball ayant été reporté*

14. Relevé et analyse des sujets à tous les niveaux dans chacune des phrases proposées.

1. Au premier niveau

on : S.Pron. sujet de *n'avait guère su*.

Au second niveau

cette diversion tragique : sujet (postposé) de *avait duré*,

l'équipage : S.N. sujet de *étant absorbé*,

qui : S. Pron. sujet de *se passait*.

2. Au premier niveau

qui a du vent : S. Sub. sujet de *a (du flot)*,

Au second niveau

qui : S. Pron. sujet de *a (du vent)*,

3. Au premier niveau

le marin : S.N. sujet (postposé) de *est*.

4. Au premier niveau

nous : S. Pron. sujet (postposé) de *sommes*.

5. Au premier niveau

une blancheur qui était le lever du jour : S.N. sujet (postposé) de *apparaissait*

une autre blancheur qui était le coucher de la lune : S.N. sujet (postposé) de *blêmait*.

Au second niveau

qui : sujet de *était* (deux fois).

6. Au premier niveau

droites et immobiles, des silhouettes noires : S.N. sujet (post-posé) de *se dessinaient*.

7. Au premier niveau

toute la croisière...elle : S.N. sujet de *est* (*elle* est un pronom de reprise postposé).

8. Au premier niveau

reconnaître : S.Inf. sujet de *est*,

connaître : S. Inf. sujet de *est*.

9. Au premier niveau

la République : S.N. sujet (postposé) de *vive*.

10. Au premier niveau

nous : S.Pron. sujet de *allons voir*.

Au second niveau

notre dernier soleil : S.N. sujet de l'infinitif *se lever*.

15.Le sujet *il* dans chacune des phrases proposées.

1. Sujet apparent.
2. Sujet impersonnel.
3. Sujet impersonnel.
4. Sujet personnel.
5. Pronom de reprise du sujet.

16.Etude du sujet dans les phrases proposées.

Catégorie : Dans ces énoncés, certains sujets sont des S.N. (*les gens qui lisent beaucoup de romans, Paul, le facteur*), d'autres sont des S.Pron. (*qui deux fois, il trois fois, on, ça*), des S.Inf. (*de fumer, partir*), des S. Sub. (*qui vivra, qu'il ait décidé de partir*).

Niveaux : Certains de ces sujets sont sujets d'un verbe subordonné ; ils sont donc sujets au second niveau (*qui* deux fois, *il* quatre fois, *on*), ou au troisième niveau (*ça*).

Place du sujet : Un seul sujet est postposé, c'est le pronom de reprise *il*, phrase 9.

Valeur sémantique : D'un point de vue sémantique, on peut remarquer que dans les phrases 6, 7, et 8, avec le même verbe, *brûler*, tantôt à l'actif, tantôt au passif, le sujet est agent dans la phrase 6, siège du procès dans la phrase 7 et patient dans la phrase 8.

N.B. On observe deux cas de reprise par un pronom : une fois dans l'interrogation (*il*, phrase 9), une fois dans une phrase assertive (*c'*, phrase 10). On observe également un sujet impersonnel (*il* phrase 5), un sujet apparent et un sujet réel (*il* et *de fumer*, phrase 1, l'infinitif sujet réel étant précédé de la préposition *de*, alors que dans l'énoncé correspondant sans le sujet apparent il n'y a pas de préposition : *fumer est interdit*).

17.Relevé et analyse des compléments d'objet à tous les niveaux dans chacune des phrases proposées.

1. Au premier niveau

ce qu'elle veut : S.Pron. COD de *dit*.

Au deuxième niveau

qu' : S. Pron. (pronom relatif) COD de *veut*.

2. Au premier niveau

que la mer a une procédure : S.Sub. COD de *pourrait dire*.

Au deuxième niveau

une procédure : S.N. COD de *a*.

3.Au premier niveau

une bourrasque : S.N. COD de *ébauche*,

y : S.Pron. (pronom personnel) COI de *renonce*.

4.Au premier niveau

à la perte sur les brisants : S.N. Prép. COI de *s'ajoutait*.

5.Au premier niveau

de reposoir, à la mouette rieuse, et au grand goëland à manteau noir : trois
S.N. Prép. COI de *sert*.

6.Au premier niveau

à la Convention : S.N. Prép. COI de avait annoncé,
que dix frégates et six vaisseaux de ligne croisaient dans la Manche : S.Sub.
COD de *avait annoncé*.

7.Au premier niveau

de sérieux dangers : S.N. COD de courir (de n'est pas une préposition, c'est
une forme de l'article indéfini : des sérieux dangers).

8.Au premier niveau

sa longue-vue : S.N. COD de passa,
au pilote : S.N. Prép. COI de passa.

9. Au premier niveau

combien de pièces en état de feu : S.Adv. COD de avons.

10.Au premier niveau

nous : S.Pron. (pronom personnel) COI de est confié,
le : S.Pron. (pronom personnel) COD de devons conserver.

18.Pronoms personnels compléments d'objet dans les phrases proposées.

1. Il y a renoncé : y COI de *a renoncé*.
2. On l' a nommé responsable de secteur : l' COD de *a nommé*.
3. Ils lui ont désigné un successeur : lui COI de *ont désigné*.
4. Ils l' ont désigné comme successeur au trône : l' COD de *ont désigné*.

5. On *nous en* a avertis au dernier moment : *nous* COD de *a avertis*, et *en* COI de *a avertis*.

19. Etude des compléments d'agent dans les phrases proposées.

- Syntagmes nominaux prépositionnels introduits par **par** :

- *par les myopes* (*fut toisée*, phrase 1),
- *par quatre monstres ailés à un seul pied, qu'on eût dit sortis de l'Apocalypse pour assister à la révolution* (*était contrebutée*, phrase 3).

- Syntagmes nominaux prépositionnels introduits par **de** :

- *de tous les membres du Comité de salut public* (*signée*, phrase 2),
- *d'un réverbère* (*éclairé*, phrase 4).

20. Etude des attributs dans les phrases proposées.

1. Attributs du sujet

- Syntagmes adjectivaux :

- *trop épaisse* (Attr. du sujet *la chaîne*, phrase 3),
- *trop éloigné des autres pour que ces taupes de malheur aient pu, en grattant le roc, prolonger leurs mines jusqu'ici* (Attr. du sujet *l'hypogée*, phrase 3),
- *si intense* (Attr. du sujet *la chaleur*, phrase 4),
- *illuminé d'une idée subite* (Attr. du sujet *il*, phrase 5),
- *quel* (Attr. du sujet *il*, phrase 6),
- *plus contraire aux règles du haut dandysme que de se reconnaître, par la surprise ou l'admiration, inférieur à quelque chose* (Attr. du sujet *rien*, phrase 7).

- Syntagmes nominaux :

- *une copie en cire de la tête du Méléagre ou de l'Antinoüs* (Attr. du sujet *sa tête pure, mais froide*, phrase 2),
- *les premiers vivants qui aient pénétré ici depuis que dans cette tombe le mort, quel qu'il soit, a été abandonné à l'éternité et à l'inconnu* (Attr. du sujet *nous*, phrase 6),
- *une décadence profonde* (Attr. du sujet *elle*, phrase 8).

- Syntagme pronominal :

- *un de ces jeunes Anglais irréprochables de tout point, comme en livre à la civilisation la haute vie britannique* (Attr. du sujet *Lord Evandale*, phrase 1).

2. Attributs du COD

- Syntagmes adjectivaux :

- *culminante* (Attr. du COD *que*, phrase 8),
- *presque honteuse* (Attr. du COD *me*, phrase 9),
- *insensible* (Attr. du COD *le pharaon*, phrase 10).

21. Etude des locatifs dans les phrases proposées ; on donne entre parenthèses le verbe dont ils dépendent.

- Syntagmes nominaux prépositionnels :

- *en mer* (*être*, phrase 1),
- *devant l'ennemi* (*être*, phrase 1),
- *à la barre* (*était*, phrase 2),
- *à l'ouest* (*était* sous-entendu, phrase 4),
- *à l'est* (*était* sous-entendu, phrase 4),
- *entre un naufrage et un carnage* (*était*, phrase 4),
- *à l'arrière* (*était*, phrase 5),
- *à l'avant* (*était*, phrase 5),
- *dans ta main* (*sont*, phrase 6),
- *dans le canot* (*était*, phrase 7),
- *du côté de Fougères* (*irai*, phrase 8),
- *du côté de Bazouges* (*irai* sous-entendu, phrase 8),
- *au bois d'Astillé* (*iras*, phrase 9),
- *au bois de Rougefeu* (*iras*, phrase 10).

-Syntagmes pronominaux :

- où (*sommes* phrase 3),
- où (*est*, phrase 10).

22.Etude des circonstants dans le texte proposé.

1. Compléments circonstanciels au premier niveau

- Syntagmes nominaux prépositionnels :

- *de dix-sept femmes différentes* (c. circ. de *il eut*),
- *jusqu'à ses vieux jours* (c. circ. de temps de *vécut*).

- Syntagmes adverbiaux :

- *autant de fois* (c. circ. de temps de *vaincu*, avec ellipse de *fut*),
- *jamais...ne* (c. circ. de temps de *permet*).

- Syntagme subordinal :

- *son autorité s'étendant sur tout le pays, d'une frontière à l'autre* (c. circ. de *fut promu*).

2. Compléments circonstanciels au second niveau

- Syntagmes nominaux prépositionnels :

- *dans la même nuit* (c. circ. de temps de *furent exterminés*),
- *dans son café* (c. circ. de lieu de *versée*),
- *après la guerre* (c. circ. de temps de *fit*),
- *dans son atelier de Macondo* (c. circ. de lieu de *fabriquait*),

- Syntagme subordinal :

- *alors que l'aîné n'avait pas trente-cinq ans* (c. circ. de temps de *furent exterminés*).

23.Etude des expansions du nom et du pronom dans le texte proposé.

1. Expansions du nom

a) Compléments du nom

- Syntagmes nominaux prépositionnels :

- *au monde* (c. du nom *rapports*),
- *du théâtre complet de Schiller* (c. du nom *transposition*),
- *de Schiller* (c. du nom *théâtre*),
- *aux plaisanteries souvent obscènes* (c. du nom *passages*),
- *au pouvoir* (c. du nom *représentants*),
- *de Daudet ou de Maurras* (c. du nom *articles*).

N.B. *De ces dimanches* peut être considéré comme un c. du nom *souvenirs*, mais il peut aussi être interprété comme un c. du verbe (« je n'ai gardé de ces dimanches que de bons souvenirs ») ; c'est alors un circonstant.

- Syntagme infinitival prépositionnel :

- *de vivre* (c. du nom *façon*),

-Syntagmes subordinaux :

- *dont on dit en général qu'ils sont détestés par les enfants* (S.Sub. relatif, c. du nom *dimanches*),
- *que ma façon de vivre, mes rapports au monde, aient fondamentalement changé* (S.Sub. conjonctif, appelé « complétive par que », c. du nom *impression*),
- *que je poursuis contre moi-même jour après jour* (S.Sub. relatif, c. du nom *narration*).

b) Épithètes

- Syntagmes adjectivaux :

- *bons* (épithète de *souvenirs*),
- *présente* (épithète de *narration*),

- *patiente, inexacte et absurde* (épithètes de *transposition*),
- *complet* (épithète de *théâtre*),
- *particulièrement polémiques et violents, toujours injurieux envers les institutions républicaines et leurs représentants au pouvoir* (épithètes de *passages*),
- *obscènes* (épithète de *plaisanterie*),
- *républicaines* (épithète de *institutions*),
- *derniers* (épithète de *articles*).

-Syntagme participial :

- *choisis dans les derniers articles de Daudet ou de Maurras* (épithète de *passages*).

c) Déterminants

- Articles définis :

- *la* (détermine *narration, transposition*),
- *l'* (article élide, détermine *impression*),
- *les* (détermine *enfants, institutions, articles*).

-Articles définis contractés, c'est-à-dire préposition + article défini :

- *au* (l'article détermine *monde et pouvoir*),
- *aux* (l'article détermine *plaisanteries*),
- *du* (l'article détermine *théâtre*).

-Articles indéfinis :

- *de* (forme de *des* après la restriction *ne...que* ou la négation, détermine *souvenirs*),
- *des* (détermine *passages*).

-Adjectifs possessifs :

- *ma* (détermine *façon*),
- *mes* (détermine *rapports*).
- *leurs* (détermine *représentants*),

-Adjectif démonstratif :

- *ces* (détermine *dimanches*).

N.B. Certains noms du texte n'ont aucune expansion, pas même un déterminant (ils ont un déterminant Zéro), par exemple *nostalgie* et *dessert*.

2. Expansions du pronom

b) Épithète

- Adjectif indéfini :

- *même* (épithète de *moi*).

24. Catégories des syntagmes expansions de l'adjectif

- Syntagmes nominaux prépositionnels :

- *de la peste* (phrase 2),
- *pour un fils d'ouvrier comme moi* (phrase 3),
- *d'Oran* (phrase 6).

- Syntagmes infinitivaux prépositionnels :

- *d'être renvoyées dans leur résidence habituelle* (phrase 1),
- *à porter alors* (phrase 4),
- *de pousser plus loin l'aventure* (phrase 6),
- *pour prévenir la peste* (phrase 8).

- Syntagmes adverbiaux, prépositionnels ou non :

- *les plus* (phrase 4),
- *de plus en plus* (phrase 5),
- *la plus* (phrase 6),
- *encore* (phrase 7).

- Syntagmes subordinaux :

- *qu'ils ne paraissent* (phrase 9),
- *qu'elle était* (phrase 10).

25. Catégories des syntagmes expansions de l'adverbe

Ces expansions de l'adverbe sont toutes des adverbes, sauf dans la phrase 4 (*que ça* : S. Sub, avec ellipse de *était*) et la phrase 6 (*un peu* : S. N. en emploi adverbial).

Dans la phrase 5, le syntagme subordinal *qu'on n'en changea pas pour manger les pois au lard* est en corrélation avec l'adverbe *si* expansion de *proprement*, mais il est en fonction primaire : il porte sur la relation prédicative et il est circonstant.

26. Etude des syntagmes adjectivaux dans les phrases proposées.

1. Syntagmes adjectivaux en fonction primaire

-Attributs du sujet :

- *contraire, meilleur* (phrase 4),
- *aussi familiers que le mien* (phrase 5),
- *bien droit, tout raide* (phrase 6),
- *content de cette stupeur* (phrase 7).

-Attributs du COD :

- *tranquille* (phrase 1),
- *amicaux* (phrase 2),
- *inaudible* (phrase 8),
- *pour méprisables* (phrase 10).

2. Syntagmes adjectivaux en fonction secondaire

-Épithètes :

- *grand, haut comme une fille nubile, et nubile* (phrase 3),
- *dansantes, ahuris* (phrase 7),
- *pleine, brûlantes, battantes, court* (phrase 9).

-Épithète détachée :

- *malheureux* (phrase 7).

27. Etude des syntagmes adverbiaux dans les phrases proposées.

1. Syntagmes adverbiaux en fonction primaire

- Compléments circonstanciels :

- *quelquefois* (phrase 1),
- *naguère* (phrase 4),
- *grandement* (phrase 7)

- *bientôt* (phrase 8),
- *quelquefois, vaguement et peut-être* (phrase 9).

-Locatif :

- *là* (phrase 3).

2. Syntagmes adverbiaux en fonction secondaire

-Expansions de l'adjectif :

- *tout* (phrase 2),
- *fort* (phrase 2),
- *presque* (phrases 4 et 5),
- *fort et bien* (phrase 6),
- *authentiquement* (phrase 10).

-Expansion de l'adverbe :

- *encore* (phrase 2).

Références bibliographiques

1. Arrivé M., Gadet F., Galmiche M. (1986), *la grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
2. Baylon C., Fabre P. (1987), *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.
3. Beguelin M.-J. (2000), (sous dir.), *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, De Boeck, Duculot.
4. Benaboura W. (2019), *Fascicule de Grammaire*, Oran, Editions Dar El Gharb.
5. Bescherelle 3, (1990), *La grammaire pour tous, dictionnaire de la grammaire française en 27 chapitres index des difficultés grammaticales*, Paris, Hatier.
6. Chevalier J. C. et al. (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
7. Colombat B. éd. (1988), *Les parties du discours, langages*, 92, Paris, Larousse.
8. Damourette J. et Pichon E. (1911-1940), *Essai de Grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
9. Dubois-Charlier Fr. et Leeman D. (1975), *Comment s'initier à la linguistique ?* Larousse.
10. Dubois J., Lagane R. (1995), *Grammaire*, Larousse.
11. Gardes-Tamine J. (1998), *La grammaire*, Armand Colin, 3^{ème} édition revue et augmentée.
12. Grevisse M. (1936), *le bon usage*, Paris, Duculot (éd. De 1986 refondue par André Goosse).
13. Grevisse M. (1969), *Précis de Grammaire française*, Paris, Editions Duculot.
14. Grevisse M. (1977), *Exercices français*, Paris, Editions Duculot.
15. Guimier C. (1993), *L'établissement d'un corpus de circonstants, 1001 circonstants*, Claude Guimier (éd.), Caen, PUC, p.11- 46.

16. Hinard A., Idray L. (1969), *Précis de Grammaire française*, Paris, Magnard.
17. Le Goffic P. (1991), *Comme*, adverbe connecteur intégratif : éléments pour une description, *Travaux linguistiques du CERIC*, 4, Rennes, PUR, p.11- 31.
18. Le Goffic P. (1994), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
19. Le Querler N. (1993a), Subordination, thématisation, rhématisation : l'exemple de la cause, *Travaux linguistiques du CERIC*, 6, Rennes, PUR, p. 97- 121.
20. Le Querler N. (1993b) : Les circonstanciés et la position initiale, *1001 circonstanciés*, Claude Guimier (éd.), Caen, PUC, p. 159-184.
21. Le Querler N. (1994), *Précis de syntaxe française*, Caen, PUC.
22. Martinet A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Colin.
23. Noailly M. (1990), *Le substantif épithète*, Paris, PUF.
24. Piot M. (1988), Coordination - subordination, une définition générale, *Langue française*, 77, Paris, Larousse, p. 5-18.
25. Platon (éd. De 1955), *Le Sophiste*, Paris, Belles Lettres.
26. Riegel M., Pellat J.- Ch., Rioul R. (1996), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2^{ème} édition revue.
27. Wagner R. L. et Pinchon J. (1962), *Grammaire du français*, Paris, Hachette (éd. revue et corrigée de 1991).